

DIRECTIVE ASCENSEUR 95/16/CE
NORME EN 81-1+A3 : 2010

MANGO

MACHINE ASYNCHRONE NOUVELLE GÉNÉRATION OCTÉ

OCTÉ

tél. : 09 69 32 22 57

info@octe.eu

MANGO

MACHINE ASYNCHRONE NOUVELLE GÉNÉRATION OCTÉ

OBLIGATIONS LÉGALES & NORMATIVES

La machinerie d'un ascenseur est soumise aux directives 95/16/CE et CEM 2004/108/CE. OCTÉ répond aux exigences essentielles de ces directives par le respect des normes harmonisées et en particulier la norme EN 81-1+A3 et les normes EN 12015 et EN 12016.

La directive machine 2006/42/CE est également prise en compte dans la conception des produits OCTÉ. L'intégration de ces modules est prévue uniquement dans des ensembles complets conformes à la directive ascenseur.

Les qualifications et les certifications des produits s'effectuent tout au long du développement à la fois au sein du centre d'essai OCTÉ et des laboratoires notifiés. Ces derniers ont la responsabilité de contrôles périodiques en production.

• Machines asynchrones avec variation de fréquence

Conçues conformément aux normes constructives européennes (EN 60034-1/2/5, EN 60204) avec pour objectif principal, une optimisation du rendement lié à l'amélioration du confort et à la réduction des effets sur l'environnement.

- Des bobinages spécifiques, issus de qualifications OCTÉ, permettent une adaptation parfaite aux contraintes de l'environnement ascenseur.
- Les performances du couple moteur/variateur permettent de répondre au niveau de précision d'arrêt requis par l'arrêté travaux du 18/11/2004 relatif à la sécurité des ascenseurs existants et à la norme EN 81-70 : 2003.
- La qualité et la précision de la réduction conforme aux normes EN 60034-9/14 garantissent un niveau acoustique optimal. L'utilisation d'un lubrifiant de synthèse autorise des fréquences d'utilisation élevées tout en préservant les pièces mécaniques de la machine.
- Les boîtiers de raccordement totalement fermés, permettent une protection conforme à la directive basse tension ainsi qu'aux normes associées.

• Frein principal électromagnétique

Le système de freinage électromagnétique agit même en cas d'absence de courant électrique.

Tous les éléments mécaniques et électriques du frein sont installés en deux exemplaires afin de répondre à la norme EN 81-1+A3.

• Protection de points rentrants et points tournants

Les machines sont livrées en kit avec un capot adapté, conçu pour supprimer les dangers de happement au point de tangence des câbles de traction (EN 81-1+A3) ainsi que le contact avec les parties tournantes.

Cette protection en tôle ajourée permet les contrôles de maintenance des parties tournantes et des pièces d'usure (EN 81-1+A3). Ces protections sont développées en accord avec la norme EN 13857 : Distances de sécurité, atteinte des zones dangereuses. Le risque de blessure, de coupure et l'ergonomie ont été largement pris en compte.

• Châssis

Conçu pour supporter la machine suivant les règles de calcul des charpentes métalliques (NF P82-204). Les calculs sur les assemblages, fixations et boulonnerie sont exécutés selon les EURODES et normes associées. Les risques évoqués dans la directive machine comme par exemple le renversement sont pris en compte.



OCTÉ

tél. (33) 1.56.04.20.70 | fax (33) 1.56.04.20.79

Nouvelle gamme machines "MANGO" diminue l'impact sur l'environnement.
Qualité irréprochable et conformité aux normes sont les fils rouges qui ont guidé la conception.

SOLUTION OCTÉ

Concept de « kit » machine :

- Machine :
 - Motoréducteur adapté (charge utile, vitesse de l'appareil et sens d'installation)
 - Poulie ou tambour du diamètre adéquat pour s'adapter à la retombée de câbles existante
 - Fiche d'instructions pour manœuvre à main
- Capot de protection ergonomique et adapté au modèle de machine
- Châssis monobloc ou en kit
- Visserie
- Notice de montage détaillée.

Vous trouverez également des produits complémentaires au kit machine pour la mise en route du système de traction.

Grâce à un stock important, OCTÉ vous garantit la livraison sous 72 heures d'une solution "prêt-à-poser", dans un conditionnement robuste.

SERVICE

- Une équipe de releveurs qualifiés opère sur toute la France dans les meilleurs délais.
- Un organisme de formation agréé (n° 24280121328) pour former les personnels qui installeront ou maintiendront l'installation.
- Une assistance à la mise en service pour accompagner vos équipes sur chantier.
- Une hotline composée d'experts sont au service des intervenants.
- Un Service Après Vente (SAV), pour le remplacement des pièces d'usure.

LÉGENDE PICTOS



Prise en compte
de l'environnement



Conception et fabrication
européenne



Safety Norm for Existing Lifts
Priorité moyenne

SOMMAIRE

MANGO : LE CONCEPT

Les + de la nouvelle gamme	6
Un kit machine éco-conçu	7
Tests de qualification	8

LEXIQUE ILLUSTRÉ

Machinerie haute ou basse	10
Types de traction	11
Données caractéristiques	11
Machine "à adhérence"	12
Machine "à tambour"	13
Kit machine	14
Motoréducteur	15

MACHINE À ADHÉRENCE : MACHINERIE HAUTE

Kit machine MANGO 400	18
Kit machine MANGO 630	22

MACHINE À ADHÉRENCE : MACHINERIE BASSE

Kit machine MANGO 400	28
Kit machine MANGO 630	32

MACHINE À TAMBOUR : MACHINERIE BASSE ET HAUTE

Kit machine MANGO 650TC	38
Kit machine MANGO 950TC	42

*Possible avec tambour convergent.

PRODUITS COMPLÉMENTAIRES

Kit électrification machine	48
GECCO protection fils et câbles machinerie	49
Anneaux de manutention machine	50
Colis de finition bleu	50
Kit 2 butées de châssis	51
Cales de châssis	51
Kit 2 fourreaux de câbles	52
Kit 4 chevilles chimiques	52
Kit 2 chandelles réglables	53
Kit 2 pieds d'isolation réglables	53
Kit fin de course force précâblé sur tambour	54
Kit fin de course force précâblé sur câble autonome	55
Kit fin de course force précâblé sur câble limiteur	56
Kit "mou de câble" précâblé	57

LISTE DES CODES ARTICLES

Kits machine à adhérence	60
Kits machine à tambour	60
Machines 4 pôles Vf	62
Machines 4/16 pôles	62
Machines avec frein sur arbre lent	64
Codeurs pour machines MANGO	64
Poulies - Tambours	65
Châssis	66
Capots	66
Produits complémentaires	67

NORMES

69

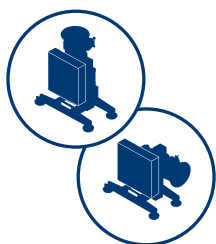
MANGO : LE CONCEPT

UNE ASSOCIATION DE "SOLUTIONS PRÊT-À-POSER", VITE LIVRÉES, VITE MONTÉES

LES DE LA NOUVELLE GAMME

ERGONOMIE DE LA MACHINE

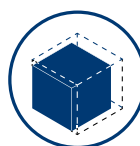
Positions d'installation



Compacte



Manutention facilitée
(- 34 kg)



Prévention des risques
de coupures



CONFORT DE L'USAGER

Réduction du bruit machine
par réglage de la fréquence



Nouveaux pieds d'isolation
(-15 % de vibrations)



PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Consommation optimisée
(rendement + 5 %)



Lubrifiée à vie

Comparaison réalisée entre
le S2100 et le MANGO 400



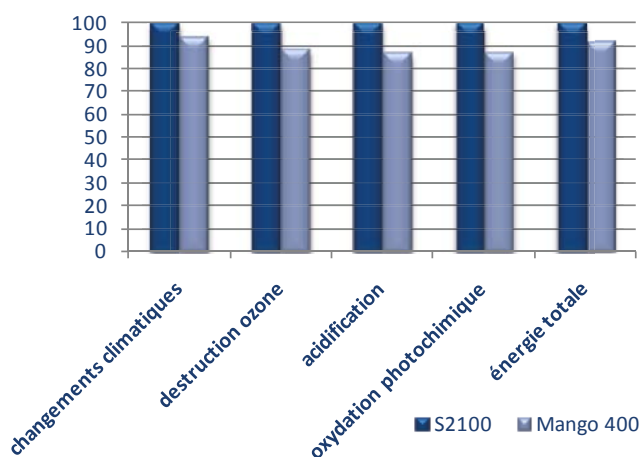
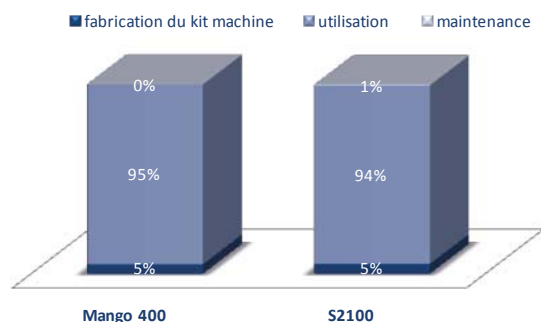
MANGO : UN KIT MACHINE ÉCO-CONÇU



-10 % D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL

Sur la durée de vie garantie (30 000 h), MANGO apporte un bénéfice environnemental de 6 à 15 % sur les indicateurs évalués par rapport à l'ancienne référence de kit machine.*

Contribution aux changements climatiques

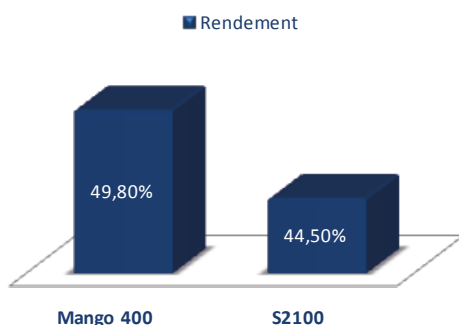


PAR 3 FACTEURS

1/ AMÉLIORATION DE 5 % DU RENDEMENT MOTEUR

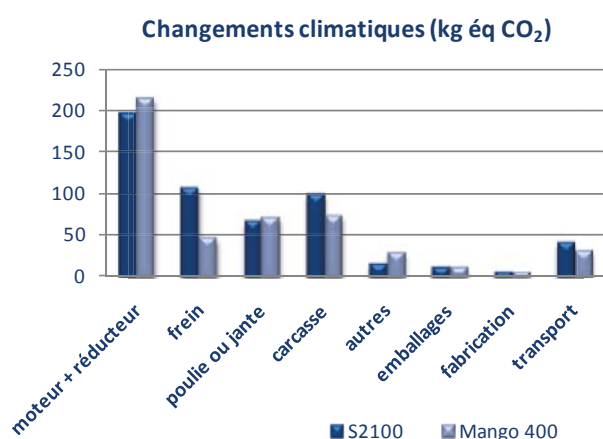
Plus de 90 % des impacts environnementaux proviennent de la phase d'utilisation de l'ascenseur. Le rendement du moteur (puissance restituée pour une même puissance absorbée) est donc le principal levier d'amélioration du bilan.

Comparatif machines



2/ OPTIMISATION DE LA MACHINE

La machine a été conçue (allégement de 25 %, changement de matériaux) pour générer une réduction de l'impact aux changements climatiques de 10 %.



3/ LUBRIFICATION À VIE

MANGO 400 ne nécessite pas de lubrifiant sur sa durée de vie ce qui génère une économie supplémentaire pour l'étape de maintenance.

*Calculs réalisés selon la méthode de l'Analyse du Cycle de Vie (ISO 14040 & 44). Les consommations énergétiques ont été évaluées de manière théorique sur la base d'un ascenseur 4 niveaux, poulie 560 mm, vitesse 1 m/s, charge de 450 kg, et sur des cycles de descente de cabine vide (hypothèse maximisante). 30 000 heures correspondent environ à 40 ans de fonctionnement.

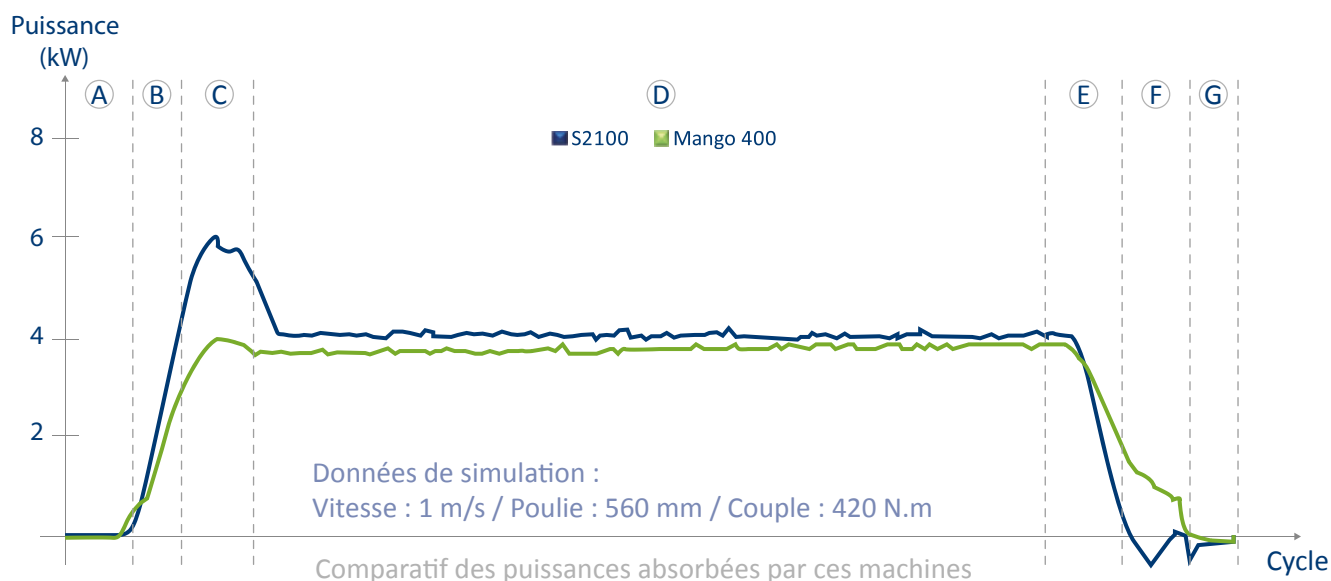
MANGO : TESTS DE QUALIFICATION

QUALIFICATION DES GAINS DE CONSOMMATION

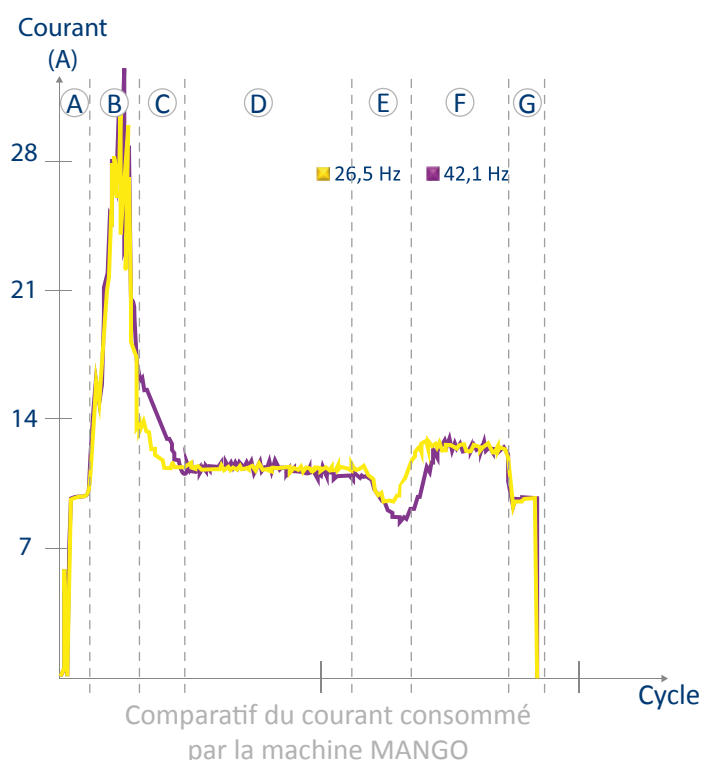
RÉDUCTION DES CONSOMMATIONS

Les performances de la machine MANGO ont été optimisées.

Grâce à la qualité des matériaux utilisés ainsi qu'à la conception de l'ensemble motoréducteur, le gain de rendement comparé à l'ancienne gamme est de 5 %.



MACHINE ADAPTÉE À LA VARIATION DE FRÉQUENCE



- | | |
|--------------------|-----------------|
| Ⓐ Démarrage | Ⓔ Décélération |
| Ⓑ Accélération | Ⓕ Vitesse lente |
| Ⓒ Stabilisation | Ⓖ Arrêt |
| Ⓓ Vitesse nominale | |

Explication graphique :

La consommation de courant est identique pour une fréquence de 42,1 Hz (courbe mauve) et pour une fréquence de 26,5 Hz (courbe jaune).

Résultat :

Le comportement de la machine asynchrone est indépendant de sa fréquence de fonctionnement qui ne produit pas de surconsommation.

Données du test sur tour d'essais :

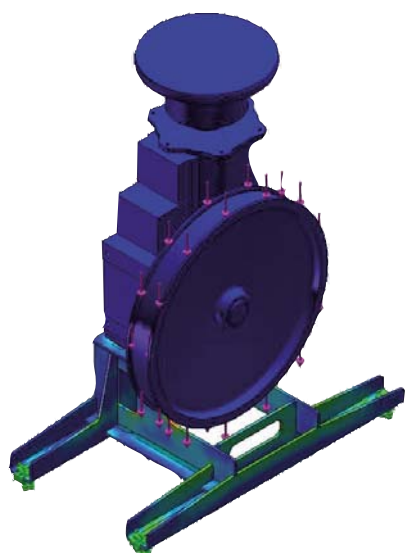
Vitesse : 0,63 m/s (26,5 Hz) / 1 m/s (42,1 Hz)

Poulie : 560 mm

Charge utile : 400 kg

TESTS DE RÉSISTANCE MÉCANIQUE

test théorique
tests sur logiciel COSMOS



Répartition des contraintes par éléments finis

test pratique (**LABO**)
application des charges sur banc de traction

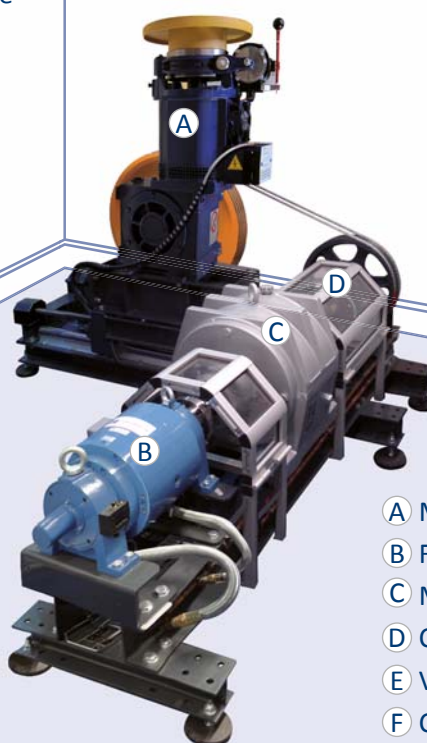
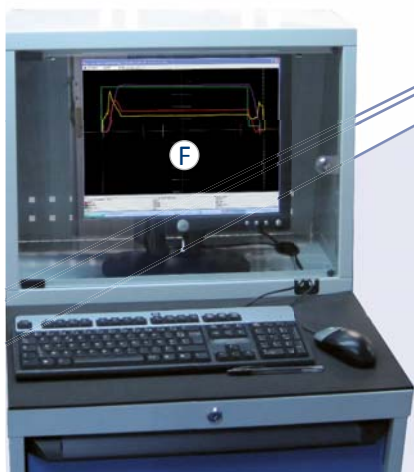


Simulation des charges par vérin

TESTS D'ENDURANCE SUR SIMULATEUR

Essais sur 460 cycles consécutifs pendant 5 heures
(simulation de charge à 375 kg, rendement de gaine
à 80 % avec poulie de 560 mm à 1 m/s).

- Échauffement de la machine et de la variation de fréquence
- Consommation énergétique et rendement
- Mesure d'endurance (qualification du frein aux 240 démarrages/heure)
- Tests et qualification avec gamme Vf (G6)



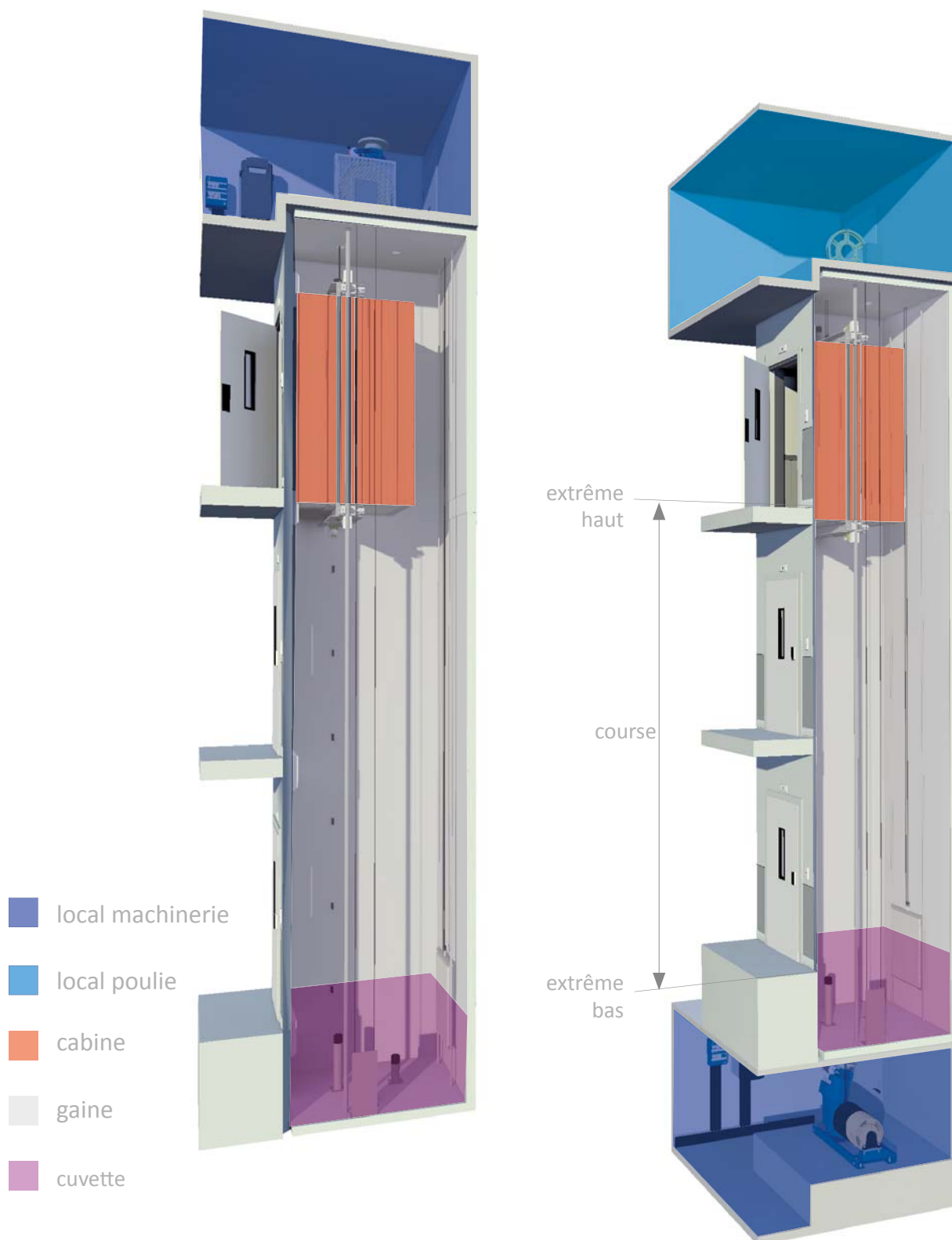
- Ⓐ Machine
- Ⓑ Frein à poudre
- Ⓒ Multiplicateur
- Ⓓ Couplemètre
- Ⓔ Vf (G6)
- Ⓕ Console de dialogue

LEXIQUE ILLUSTRÉ

MACHINERIE HAUTE OU BASSE

COURSE DE LA CABINE

Distance de déplacement de la cabine entre les deux niveaux extrêmes.



TYPE DE TRACTION

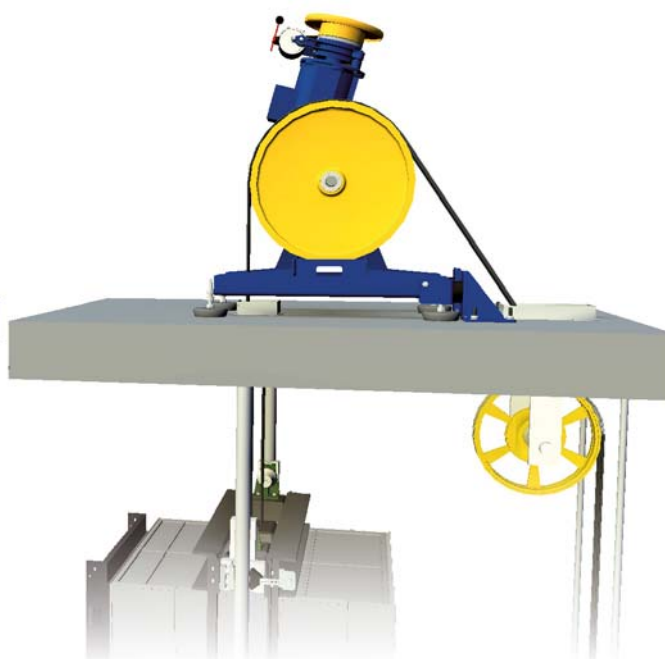
DIRECTE

La poulie de traction entraîne la nappe de câbles (angle d'enroulement 180°).



AVEC DÉFLEXION

La poulie de traction entraîne la nappe de câbles qui est déviée par une poulie de déflexion.



DONNÉES CARACTÉRISTIQUES

POIDS MORT (PM)

Cabine vide habillée et équipée + étrier.

ÉQUILIBRAGE (ADHÉRENCE)

Définit le contrebalancement entre la cabine et le contrepoids.

à 50 % : Contrepoids = poids mort + 1/2 CU.

CHARGE STATIQUE

Poids supporté par l'arbre du treuil :
charge utile + poids mort cabine + contrepoids + câbles + chaîne de compensation.

CHARGE SOULEVÉE (TAMBOUR)

Charge utile + poids mort de la cabine.

CHARGE UTILE (CU)

Charge transportée (usagers) pour laquelle le fonctionnement est garanti par le constructeur.
CU $\approx$ nombre de personnes x 75 kg.

Charge utile	Nombre de personnes*
100 kg	1
180 kg	2
225 kg	3
300 kg	4
375/400 kg	5
450 kg	6
525 kg	7
600/630 kg	8

* arrondi à la valeur inférieure
(EN 81-1+A3 : 2010)



LEXIQUE ILLUSTRÉ

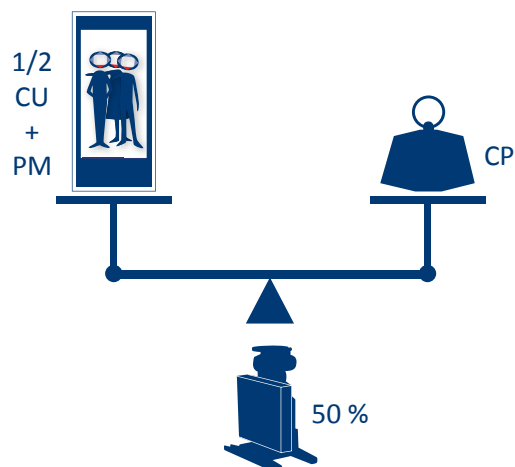
MACHINE À ADHÉRENCE

PRINCIPE

La machine dite "à adhérence" basée sur le principe de l'équilibrage "à 50 %" entre la cabine (CU + PM) et le contrepoids (CP) reste la plus utilisée.

La poulie de traction de la machine entraîne la nappe de câbles "accrochée" d'un côté à la cabine et de l'autre au contrepoids.

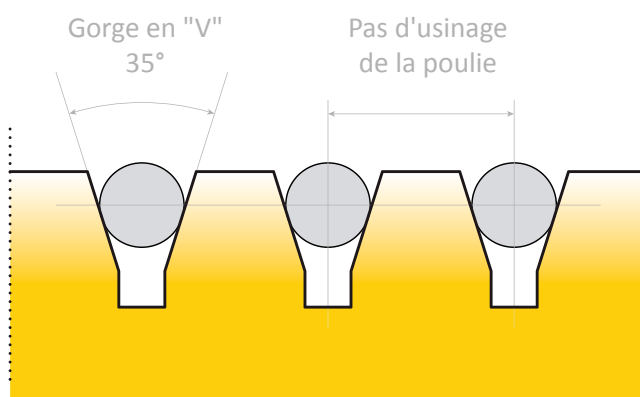
L'optimisation de l'adhérence des câbles sur la poulie de traction est obtenue grâce à des gorges taillées en "V".



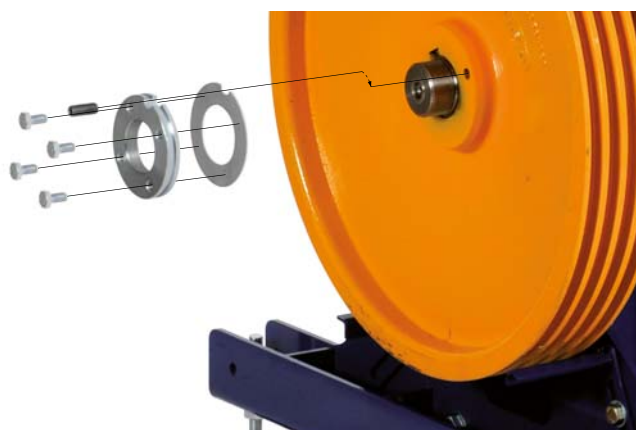
POULIES

TYPE DE GORGES : "V"

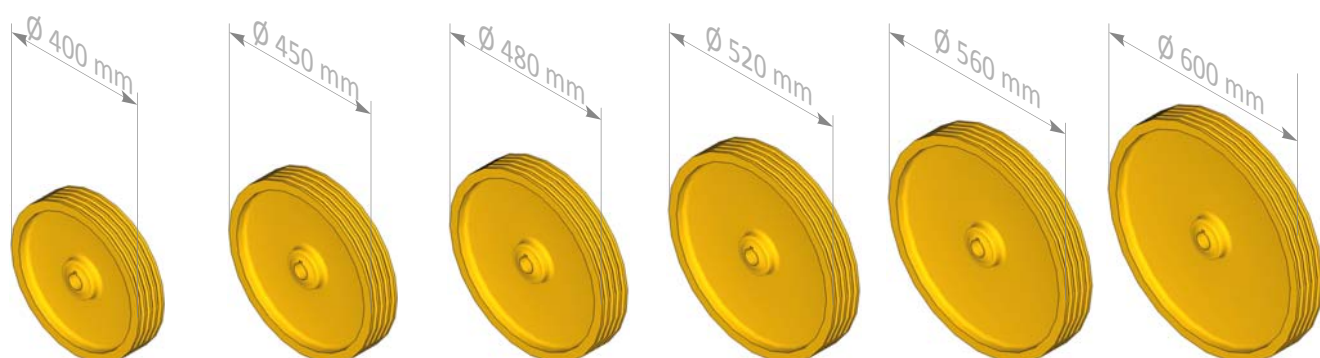
Pour garantir la meilleure adhérence des câbles sur la poulie.



FIXATION DE LA POULIE



DIAMÈTRE DES POULIES

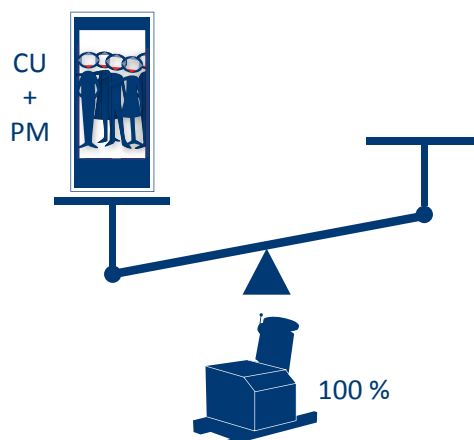


MACHINE À TAMBOUR

PRINCIPE

Ce type de machine est utilisé lorsqu'il n'est pas possible de disposer d'un contrepoids.

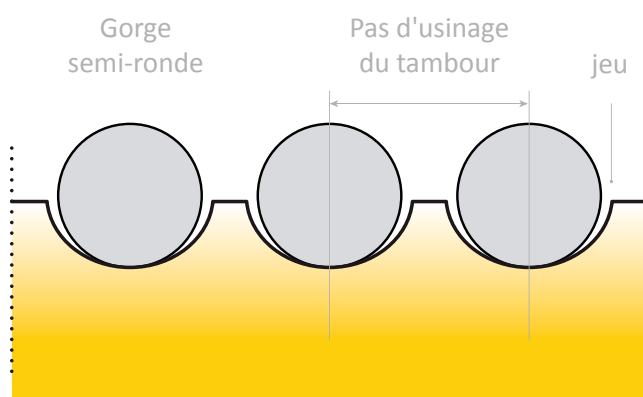
Dans ce cas, le nombre de niveaux reste limité et la machine doit être capable de soulever l'intégralité de la charge : poids mort cabine (PM) + charge utile (CU). 2 câbles s'enroulent sur le tambour d'entraînement.



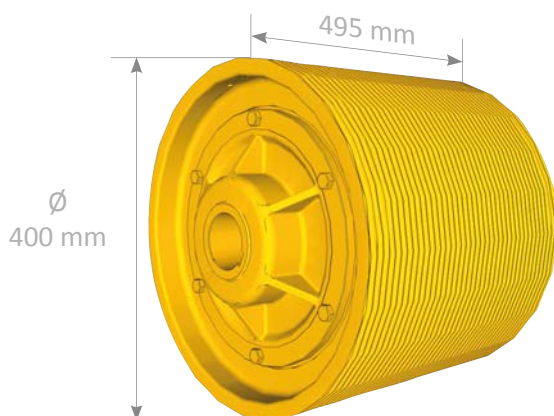
TAMBOURS

TYPE DE GORGES : SEMI-RONDES

Pour garantir le meilleur enroulement des câbles sur le tambour.

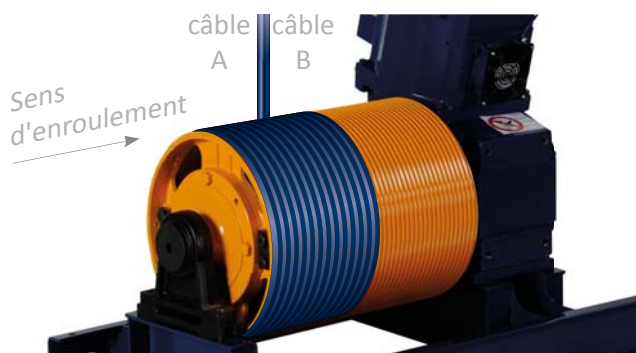


DIMENSIONS DU TAMBOUR



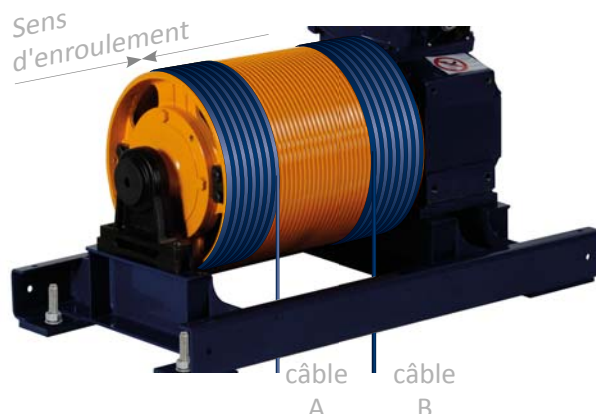
ENROULEMENT PARALLÈLE

Les 2 câbles (A et B) s'enroulent sur 2 gorges contiguës. L'enroulement se fait d'une extrémité à l'autre du tambour. Exemple ci-dessous : machinerie basse



ENROULEMENT CONVERGENT

Les 2 câbles (A et B) s'enroulent séparément sur 2 gorges convergentes. L'enroulement se fait vers le centre du tambour. Exemple ci-dessous : machinerie haute



KIT MACHINE

Le kit machines est composé de :

- Motoréducteur
- Poulie/Tambour
- Châssis
- Capot
- Pieds d'isolation (option)



POSITION DE MONTAGE (HORIZONTALE/VERTICALE)

Position d'installation appropriée de la machine sur son châssis en fonction de l'espace disponible en local machinerie.



Horizontale droite

Verticale

Horizontale gauche

MOTORÉDUCTEUR

Le motoréducteur est composé d'un :

- Moteur asynchrone
- Réducteur
- Frein à tambour bitension

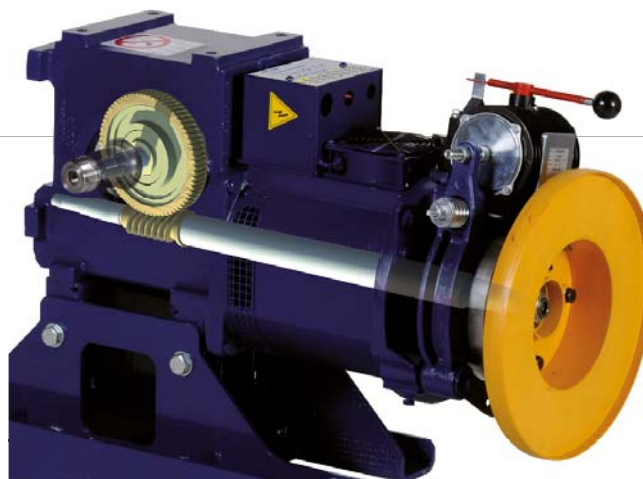
MOTEUR ASYNCHRONE

Un moteur est asynchrone quand sa vitesse de rotation est légèrement inférieure à la vitesse du champ tournant créée par le courant statorique.

Cette vitesse est directement proportionnelle au nombre de pôles du moteur et de la fréquence de la tension d'alimentation.

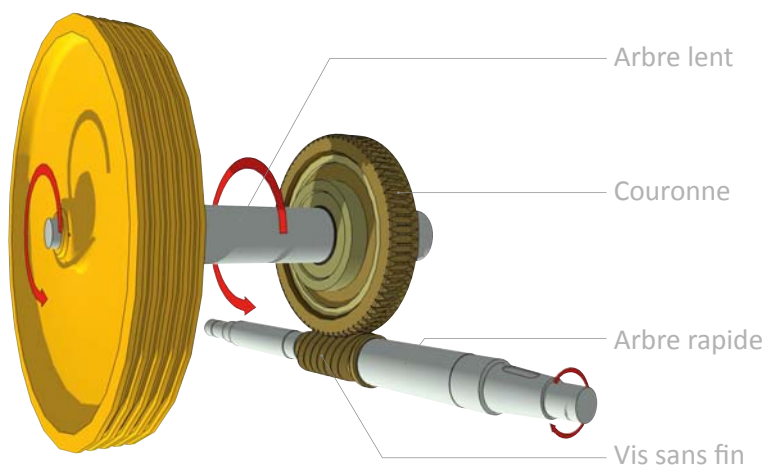
Pour un moteur de 4 pôles à 50 Hz la vitesse du champ magnétique est de 1500 tr/min.

L'axe du moteur électrique entraîne une couronne qui sert d'entraînement pour la poulie de traction.



RÉDUCTEUR

Le réducteur est chargé de réduire la vitesse du moteur et d'augmenter son couple. Il utilise pour cela un système à roue et vis sans fin adapté aux fortes charges. Il participe également à la transformation du mouvement rotatif en déplacement linéaire de la cabine.



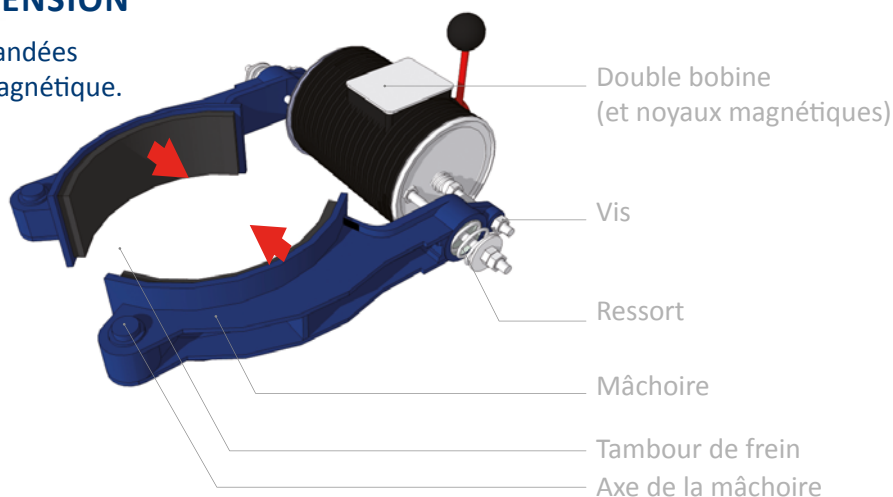
RAPPORT DE RÉDUCTION

Rapport entre le nombre de filets de la vis et le nombre de dents de la couronne.

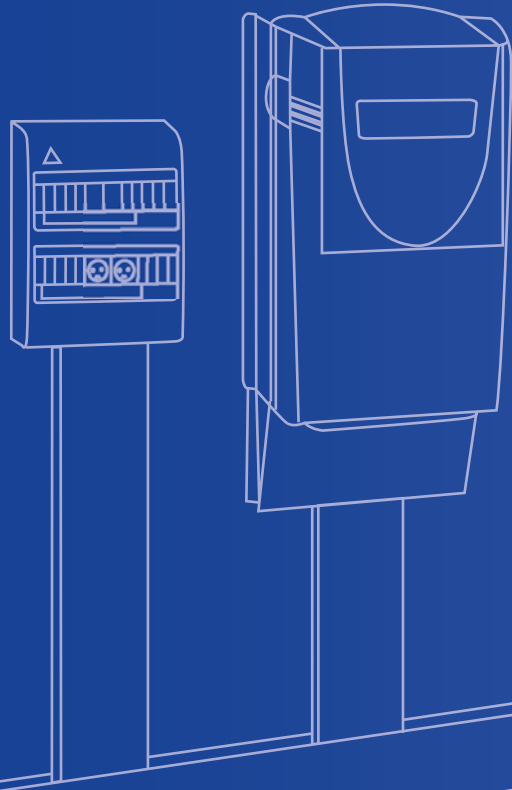
Exemple : à $1/37$, l'arbre rapide effectue 37 tours pendant que l'arbre lent n'en fait qu'un seul.

FREIN À TAMBOUR BITENSION

Composé de 2 mâchoires commandées par une double bobine électromagnétique. Frein bitension 48 V/110 V.

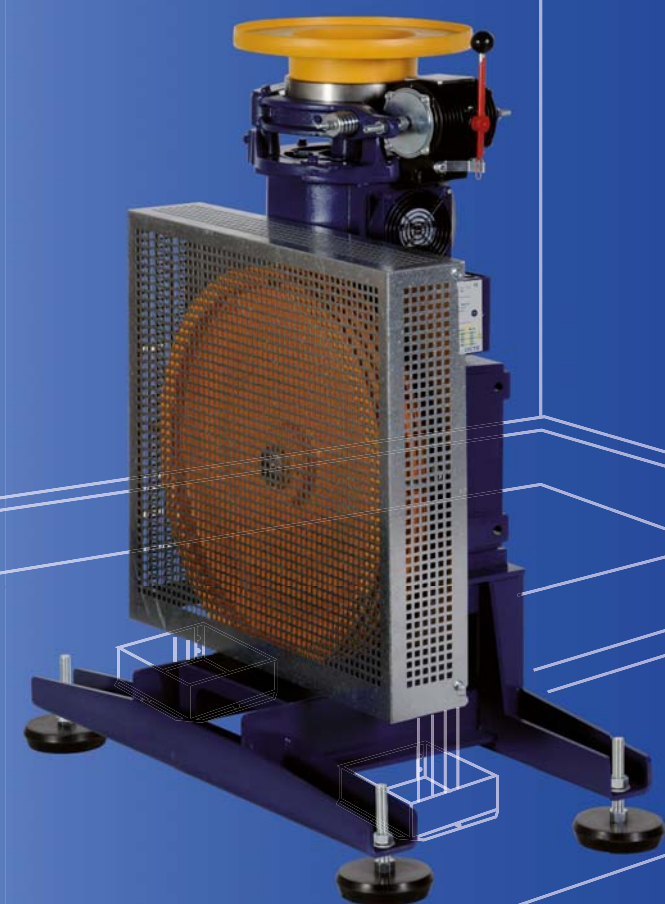


ADHÉRENCE

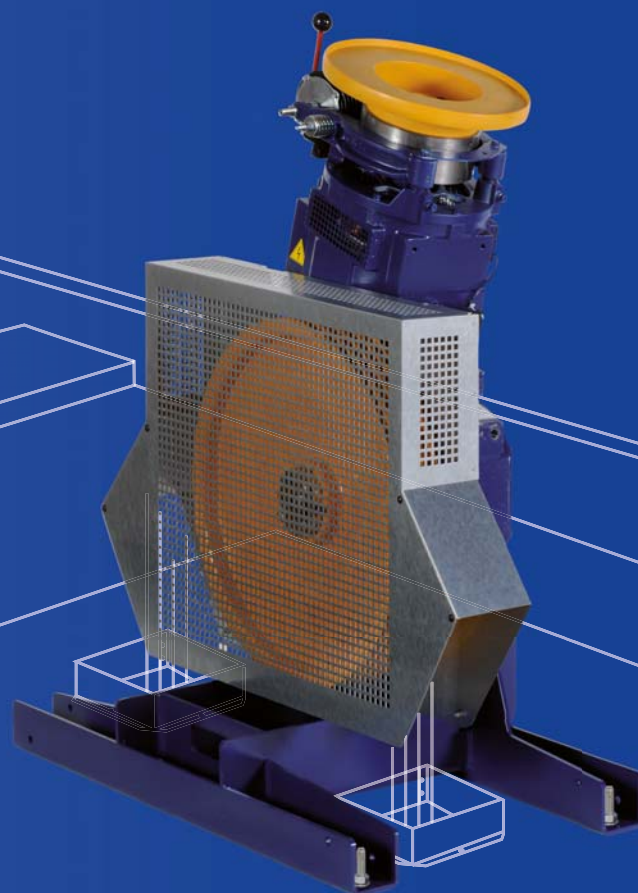


MACHINERIE HAUTE

MANGO 400



MANGO 630



KIT MACHINE MANGO 400 MACHINERIE HAUTE

POUR CHARGE UTILE JUSQU'À 400 KG

UTILISATION

- Charge statique maxi. : 2250 kg
- Diamètre de poulie : 400, 450, 480, 520, 560 et 600 mm
- Largeur de la poulie : 80 mm
- Type de gorges : 4 gorges en "V" à 35°
- Câbles (Ø 10 mm) : Jusqu'à 4 câbles
- Pas des gorges : 17 mm
- Personnes maxi. : 5
- Vitesse : de 0,63 à 1 m/s
- Course maxi. : 30 m

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

MOTORÉDUCTEUR

- Dimensions : 490 x 410 x 785 mm
- Poids : 145 kg



MOTEUR

- Positions : Verticale
Horizontale gauche
Horizontale droite avec option (p. 51)
- Tension : Triphasée 400 V
- Fréquence : 50 Hz
- Puissance : 5,1 kW (7,5 hp)
- Nombre de pôles : 4 pôles
- Bobinage : Variation de fréquence
- Vitesse : 1443 tr/min
- Nombre démarrages/heure : 240 d/h

FREIN

- Bitension : 48 ou 110 VCC

RÉDUCTEUR

- Rapport : 1/37
- Lubrification à vie : huile synthétique

- (A) Bornier
- (B) Ventilateur
- (C) Moteur
- (D) Réducteur
- (E) Arbre lent
- (F) Levier de commande d'ouverture de frein
- (G) Mâchoire de frein
- (H) Volant de manœuvre à main
Avec fiche d'instructions (adhésive)

CHÂSSIS

- Finition : peinture bleue
- Isolation : pieds réglables
- Visserie fournie
- Dimensions : 870 x 476 x 260 mm
- Poids : 40 kg



PIEDS RÉGLABLES

Ils préviennent la transmission des vibrations du moteur.

- Ajustables : 20 mm de réglage
- Charge maxi. : 1000 kg
- Fréquence propre : 50 - 25 Hz
- Dimensions : Ø 130 x 30 mm



CAPOT

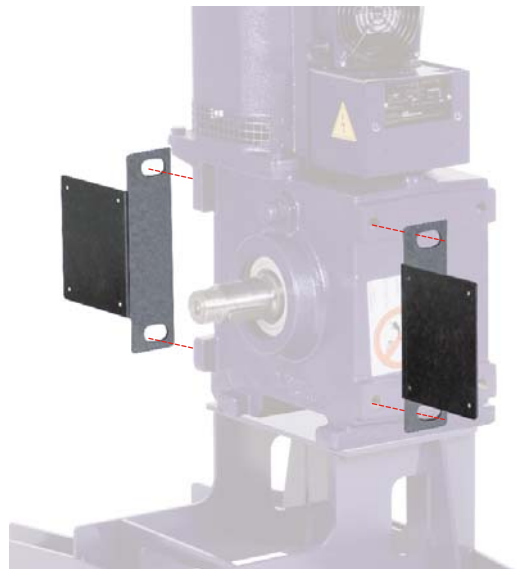
Protection points rentrants et points tournants

- Tôle galvanisée (épaisseur 1 mm) et ajourée : "maillage" de 8 mm de côté, espacé de 5 mm
- Dimensions : 670 x 125 x 610 mm
- Poids : 7,6 kg



ÉQUERRES DE FIXATION

- Tôle galvanisée : 2 mm d'épaisseur
- Visserie fournie



KIT MACHINE MANGO 400 MACHINERIE HAUTE

POUR CHARGE UTILE JUSQU'À 400 KG

COMPOSITION

- (A) Motoréducteur
- (B) Châssis
- (C) Pieds réglables
- (D) Flasque arrière
- (E) Poulie
- (F) Ensemble de serrage poulie
- (G) Flasque avant
- (H) Fiche adhésive d'instruction
- (I) Notice de montage



ENGAGEMENTS OCTÉ

- Garantie 1 an
- Conforme :
Norme de construction EN 81-1+A3 : 2010
Directive européenne 95/16/CE

PLAQUE DE RÉGLAGES MACHINE

MANGO 400

RATIO 1/37
START/h 240

NOMINAL CHARACTERISTICS

POLES	4	FREQ.	50 Hz	SPEED	1443 rpm
POWER	5.1 kW	SUPPLY	3 x 400 V	CURRENT	11.6 A
TORQUE	32.8 Nm	COS φ	0.82	NORME IEC 34-1	
IP	21				

FREQUENCY SETTING (Hz)

— ROPING 1/1 —

NOMINAL SPEED (m/s)	DIAMETER					
	400 mm	450 mm	480 mm	520 mm	560 mm	600 mm
0.63	37.1	33.0	30.9	28.5	26.5	24.7
0.70	41.2	36.6	34.4	31.7	29.4	27.5
0.80	47.1	41.9	39.3	36.2	33.6	31.4
0.90	53.0	47.1	44.2	40.8	37.9	35.3
1.00		52.3	49.1	45.3	42.1	39.3

► N° Cristal 00 339 69 32 22 57

Plaque localisée sur le bornier de la machine

CODES ARTICLES

Un nombre de configurations maximum (87) pour un nombre de références minimum (12)

CHARGE UTILE JUSQU'À 325 KG

Ø Poulie (mm)	Vitesse (m/s)					Vertical/ Horizontal Gauche*	Horizontal Droit
	0,63	0,70	0,80	0,90	1,00		
400	✓	✓	✓	✓		■ MAAK121400	☐ MAAK123400
450	✓	✓	✓	✓	✓	■ MAAK121450	☐ MAAK123450
480	✓	✓	✓	✓	✓	■ MAAK121480	☐ MAAK222600
520	✓	✓	✓	✓	✓	■ MAAK121520	☐ MAAK123480
560	✓	✓	✓	✓	✓	■ MAAK121560	☐ MAAK123560
600	✓	✓	✓	✓	✓	■ MAAK121600	☐ MAAK123600

CHARGE UTILE JUSQU'À 400 KG

Ø Poulie (mm)	Vitesse (m/s)					Vertical/ Horizontal Gauche*	Horizontal Droit
	0,63	0,70	0,80	0,90	1,00		
400	✓	✓	✓	✓	✓	■ MAAK121400	☐ MAAK123400
450	✓	✓	✓	✓	✓	■ MAAK121450	☐ MAAK123450
480	✓	✓	✓	✓	✓	■ MAAK121480	☐ MAAK123480
520	✓	✓	✓	✓	✓	■ MAAK121520	☐ MAAK123520

Autres configurations : nous contacter **SERVICE CLIENTS : 09 69 32 22 57**

■ ≤ 72 heures □ ≤ 6 semaines * 2 configurations grâce à 2 positions possibles de la machine

OCTÉ

KIT MACHINE MANGO 630 MACHINERIE HAUTE

POUR CHARGE UTILE JUSQU'À 630 KG

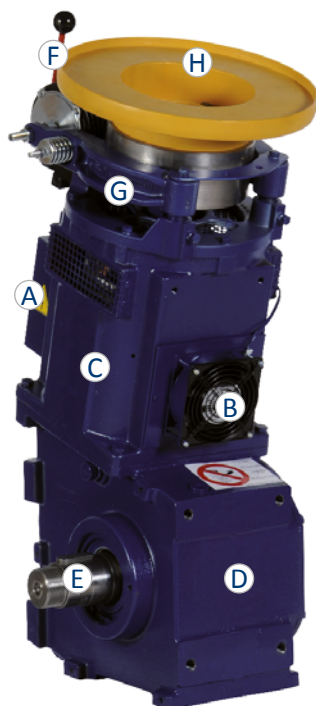
UTILISATION

- Charge statique maxi. : 3000 kg
- Diamètre de poulie : 520, 560 et 600 mm
- Largeur de la poulie : 90 mm
- Type de gorges : 4 gorges en "V" à 35°
- Pas des gorges : 19 mm
- Câbles (Ø 13 mm) : Jusqu'à 4 câbles
- Personnes maxi. : 8
- Vitesse : de 0,8 à 1 m/s
- Course maxi. : 30 m

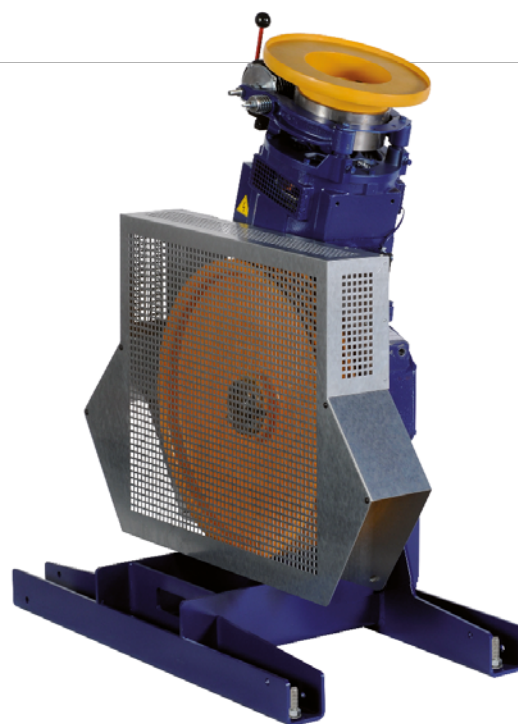
CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

MOTORÉDUCTEUR

- Dimensions : 480 x 405 x 915 mm
- Poids : 177 kg



- (A) Bornier
- (B) Ventilateur
- (C) Moteur
- (D) Réducteur
- (E) Arbre lent
- (F) Levier de commande d'ouverture de frein
- (G) Mâchoire de frein
- (H) Volant de manœuvre à main
Avec fiche d'instructions (adhésive)



MOTEUR

- Positions : Verticale
Horizontale droite
Horizontale gauche
- Tension : Triphasée 400 V
- Fréquence : 50 Hz
- Puissance : 6,6 kW (8,8 hp)
- Nombre de pôles : 4 pôles
- Bobinage : Variation de fréquence
- Vitesse : 1440 tr/min
- Nombre démarrages/heure : 240 d/h

FREIN

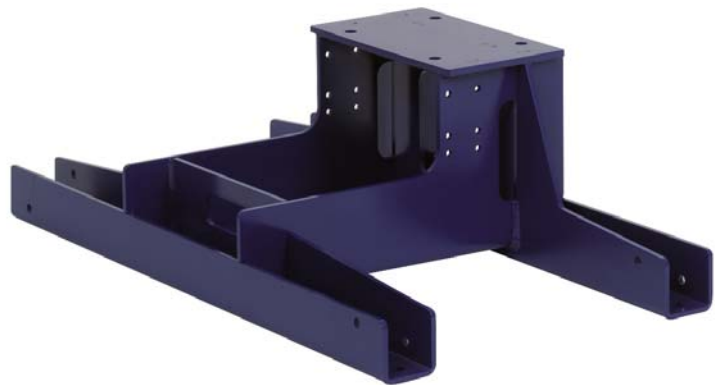
- Bitension : 48 ou 110 VCC

RÉDUCTEUR

- Rapport : 1/45
- Lubrification à vie : huile synthétique

CHÂSSIS

- Finition : peinture bleue
- Fixation : chevilles métalliques
- Visserie fournie
- Dimensions : 950 x 545 x 305 mm
- Poids : 57 kg



PIEDS RÉGLABLES (OPTION)

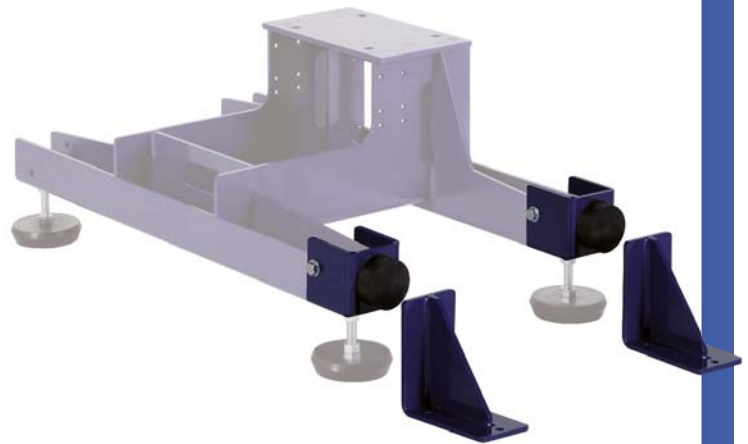
Ils préviennent la transmission des vibrations du moteur.

- Ajustables sur 20 mm de haut
- Charge maxi. : 1000 kg
- Fréquence propre : 50 - 25 Hz
- Dimensions semelle: Ø 130 x 30 mm



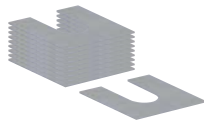
KIT BUTÉES DE CHÂSSIS (OPTION)

- 2 butées avec 6 chevilles métalliques M12
- 2 tampons d'isolation avec supports et visserie



CALES

- Dimensions : 60 x 60 x 1 mm



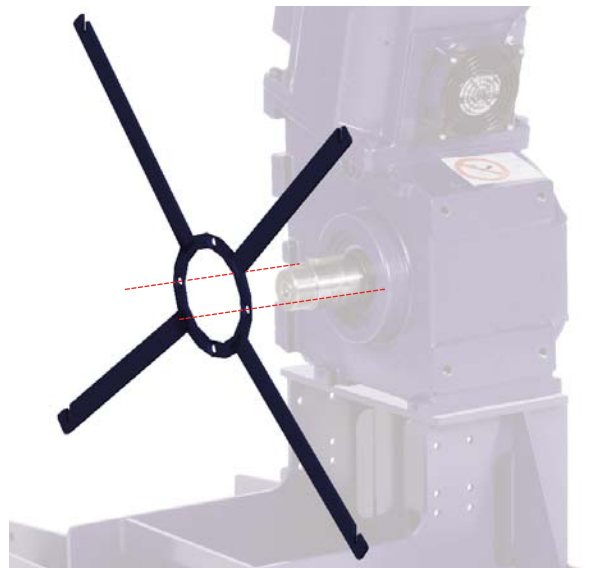
CAPOT

- Protection points rentrants et points tournants
- Tôle galvanisée (épaisseur 1 mm) et ajourée : "maillage" de 8 mm de côté, espacé de 5 mm
- Ouverture adaptable selon diamètre de la poulie
- Déflexion : jusqu'à 140° d'enroulement
- Dimensions : 951 x 150 x 625 mm
- Poids : 9,1 kg



PATTES DE FIXATION

- Tôle : 5 mm d'épaisseur
- Finition : peinture bleue
- Visserie fournie

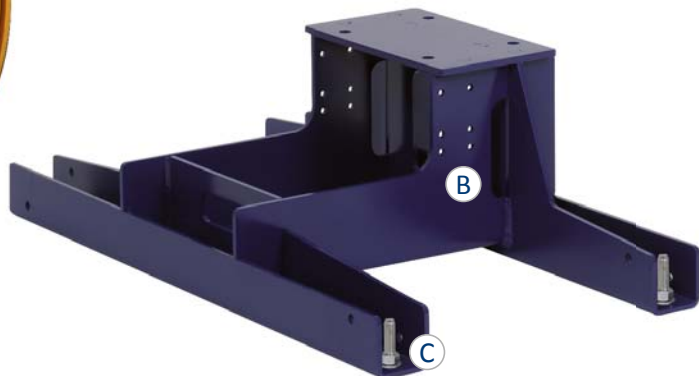
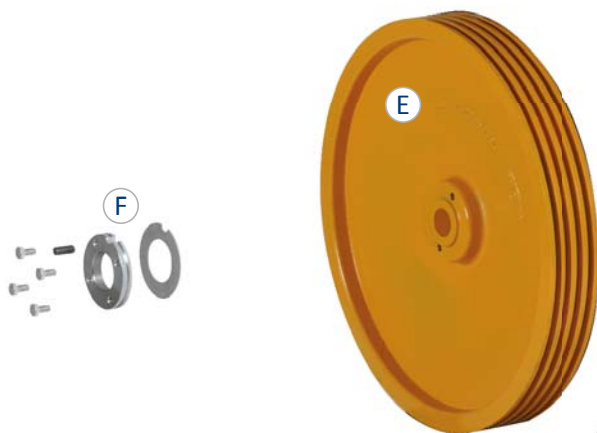
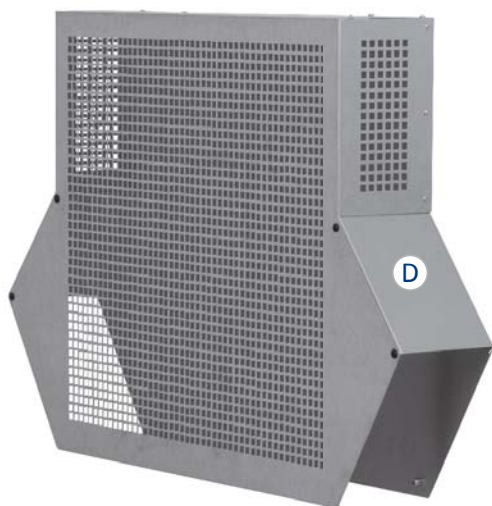


KIT MACHINE MANGO 630 MACHINERIE HAUTE

POUR CHARGE UTILE JUSQU'À 630 KG

COMPOSITION

- (A) Motoréducteur
- (B) Châssis
- (C) Chevilles métalliques
- (D) Capot
- (E) Poulie
- (F) Ensemble de serrage poulie
- (G) Fiche adhésive d'instruction
- (H) Notice de montage



ENGAGEMENTS OCTÉ

- Garantie 1 an
- Conforme :
Norme de construction EN 81-1+A3 : 2010
Directive européenne 95/16/CE

PLAQUE DE RÉGLAGES MACHINE

CE

MANGO 630

RATIO 1/45 START/h 240

NOMINAL CHARACTERISTICS

POLES	4	FREQ.	50 Hz	SPEED	1440 rpm
POWER	6.6 kW	SUPPLY	3 x 400 V	CURRENT	15.5 A
TORQUE	42.0 N.m	COS φ	0.79	NORME IEC	34-1
IP	21				

FREQUENCY SETTING (Hz)

ROPING 1/1

NOMINAL SPEED	DIAMETER					
	400 mm	450 mm	480 mm	520 mm	560 mm	600 mm
0.63 m/s	451	401	37.6	347		
0.70 m/s	501	446	41.8	386	358	
0.80 m/s		509	47.7	441	409	382
0.90 m/s				496	460	430
1.00 m/s					512	477

N° Cristal 00 339 69 32 22 57

Plaque localisée sur le bornier de la machine

CODES ARTICLES

Un nombre de configurations maximum (24) pour un nombre de références minimum (6)

CHARGE UTILE JUSQU'À 630 KG

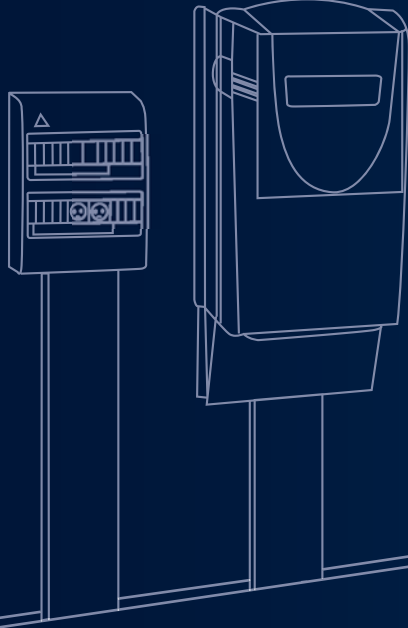
Ø Poulie (mm)	Vitesse (m/s)					Vertical/ Horizontal Gauche*	Horizontal Droit
	0,63	0,70	0,80	0,90	1,00		
520			✓	✓		■ MAAK221520	☐ MAAK222520
560			✓	✓	✓	■ MAAK221560	☐ MAAK222560
600			✓	✓	✓	■ MAAK221600	☐ MAAK222600

Autres configurations : nous contacter **SERVICE CLIENTS : 09 69 32 22 57**

■ ≤ 72 heures □ ≤ 6 semaines * 2 configurations grâce à 2 positions possibles de la machine

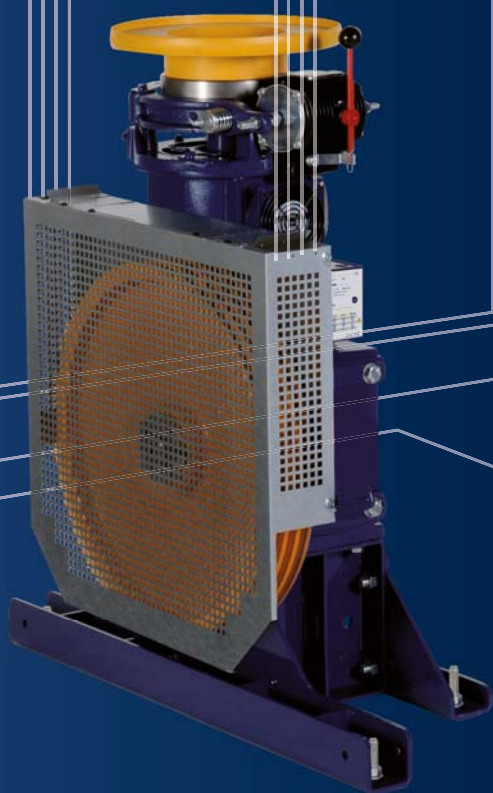
OCTÉ

ADHÉRENCE

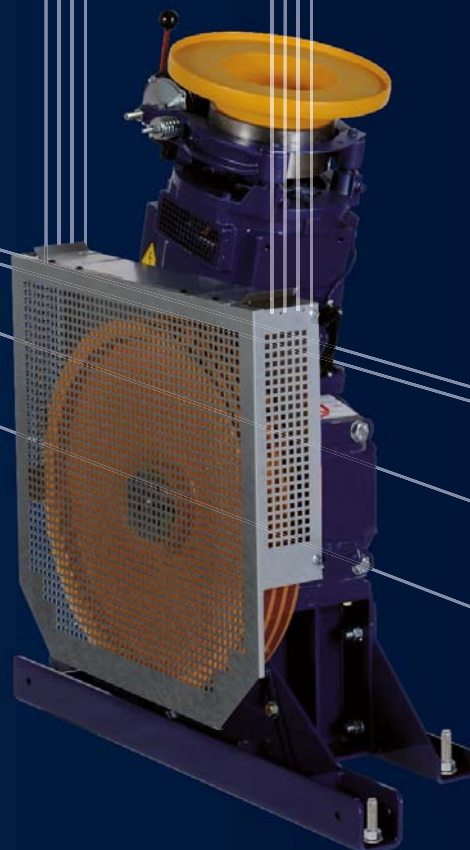


MACHINERIE BASSE

MANGO 400



MANGO 630



KIT MACHINE MANGO 400 MACHINERIE BASSE

POUR CHARGE UTILE JUSQU'À 400 KG

UTILISATION

- Charge statique maxi. : 2250 kg
- Diamètre de poulie : 400, 450, 480, 520, 560 et 600 mm
- Largeur de la poulie : 80 mm
- Type de gorges : 4 gorges en "V" à 35°
- Câbles (Ø 10 mm) : Jusqu'à 4 câbles
- Pas des gorges : 17 mm
- Personnes maxi. : 5
- Vitesse : de 0,63 à 1 m/s
- Course maxi. : 30 m

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

MOTORÉDUCTEUR

- Dimensions : 490 x 410 x 785 mm
- Poids : 145 kg



- Ⓐ Bornier
- Ⓑ Ventilateur
- Ⓒ Moteur
- Ⓓ Réducteur
- Ⓔ Arbre lent
- Ⓕ Levier de commande d'ouverture de frein
- Ⓖ Mâchoire de frein
- Ⓗ Volant de manœuvre à main
Avec fiche d'instructions (adhésive)



MOTEUR

- Positions : Verticale
Horizontal droit
Horizontal gauche
- Tension : Triphasée 400 V
- Fréquence : 50 Hz
- Puissance : 5,1 kW (7,5 hp)
- Nombre de pôles : 4 pôles
- Bobinage : Variation de fréquence
- Vitesse : 1443 tr/min
- Nombre démarrages/heure : 240 d/h

FREIN

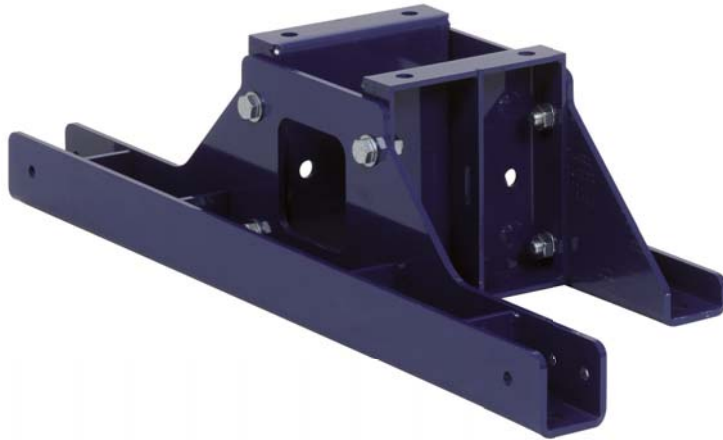
- Bitension : 48 ou 110 VCC

RÉDUCTEUR

- Rapport : 1/37
- Lubrification à vie : huile synthétique

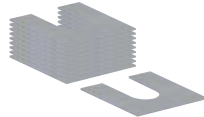
CHÂSSIS

- Finition : peinture bleue
- Fixation : chevilles métalliques
- Visserie fournie
- Dimensions : 950 x 380 x 250 mm
- Poids : 36 kg



CALES

- Dimensions : 60 x 60 x 1 mm



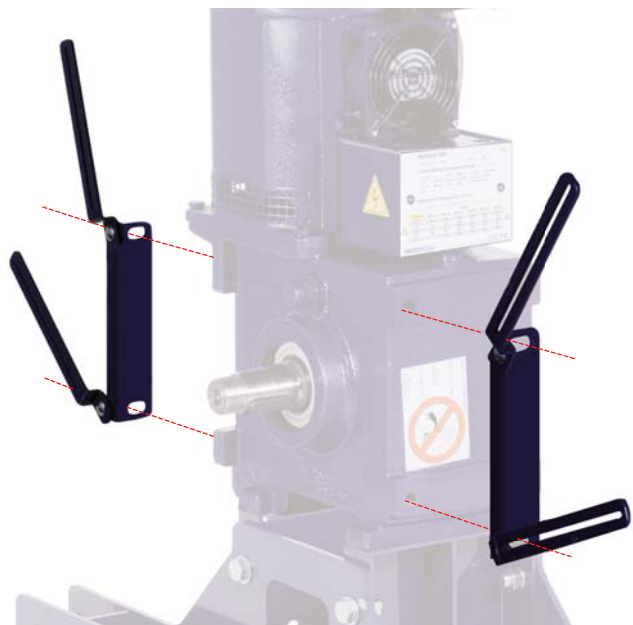
CAPOT

- Protection points rentrants et points tournants
- Tôle galvanisée (épaisseur 1 mm) et ajourée : "maillage" de 8 mm de côté, espacé de 5 mm
 - Ouverture adaptable selon diamètre de la poulie
 - Dimensions : 654 x 115 x 629 mm
 - Poids : 9,4 kg



PATTES DE FIXATION

- Tôle : 5 mm d'épaisseur
- Finition : peinture bleue
- Visserie fournie

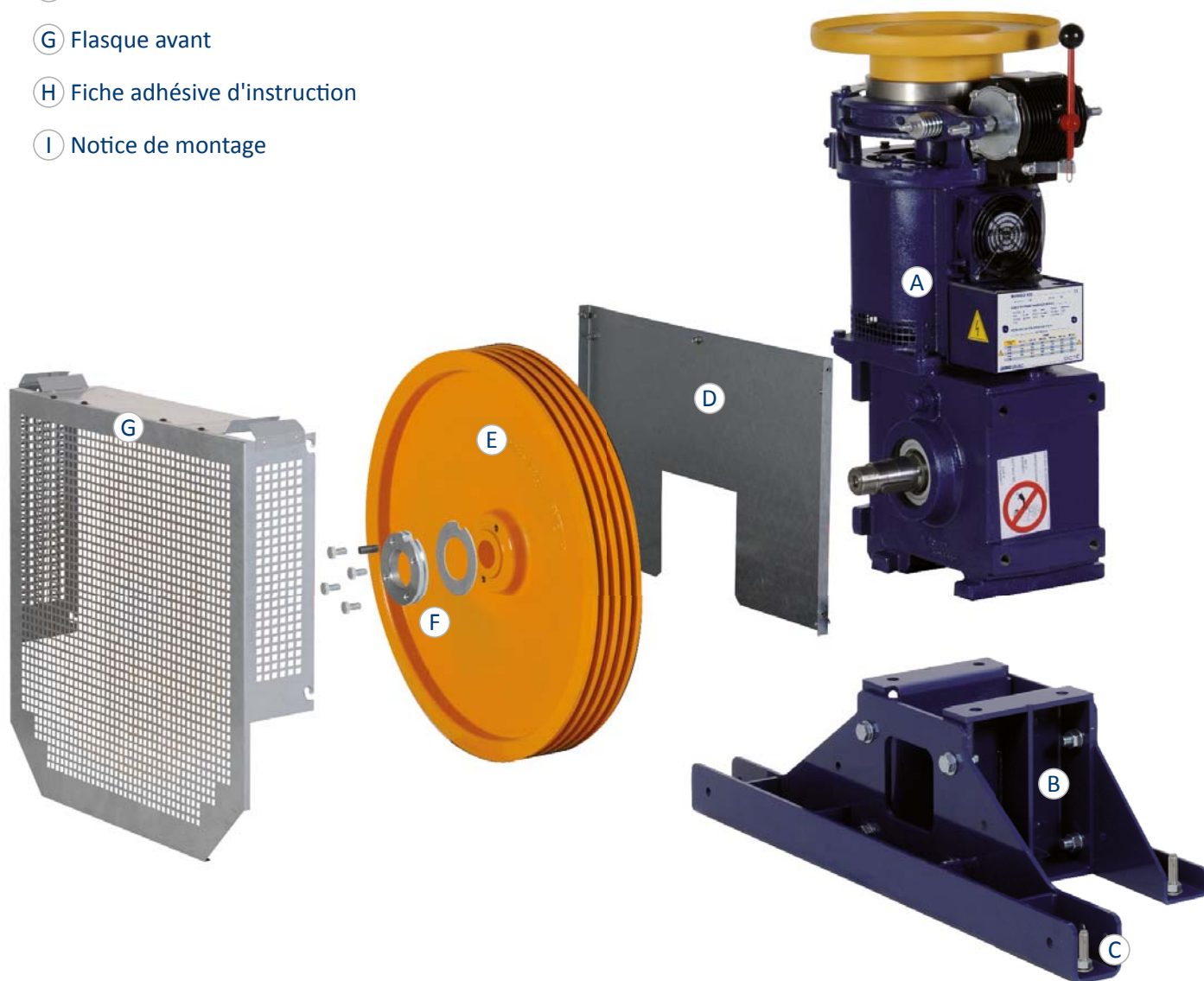


KIT MACHINE MANGO 400 MACHINERIE BASSE

POUR CHARGE UTILE JUSQU'À 400 KG

COMPOSITION

- (A) Motoréducteur
- (B) Châssis
- (C) Chevilles métalliques
- (D) Flasque arrière
- (E) Poulie
- (F) Ensemble de serrage poulie
- (G) Flasque avant
- (H) Fiche adhésive d'instruction
- (I) Notice de montage



ENGAGEMENTS OCTÉ

- Garantie 1 an
- Conforme :
Norme de construction EN 81-1+A3 : 2010
Directive européenne 95/16/CE

OCTÉ

PLAQUE DE RÉGLAGES MACHINE

MANGO 400

RATIO 1/37
START/h 240

NOMINAL CHARACTERISTICS

POLES	4	FREQ.	50 Hz	SPEED	1443 rpm
POWER	5.1 kW	SUPPLY	3 x 400 V	CURRENT	11.6 A
TORQUE	32.8 Nm	COS φ	0.82	NORME IEC 34-1	
IP	21				

FREQUENCY SETTING (Hz)
 _____ ROPING 1/1 _____

NOMINAL SPEED (m/s)	DIAMETER					
	400 mm	450 mm	480 mm	520 mm	560 mm	600 mm
0.63	37.1	33.0	30.9	28.5	26.5	24.7
0.70	41.2	36.6	34.4	31.7	29.4	27.5
0.80	47.1	41.9	39.3	36.2	33.6	31.4
0.90	53.0	47.1	44.2	40.8	37.9	35.3
1.00		52.3	49.1	45.3	42.1	39.3

► N° Cristal 00 339 69 32 22 57

Plaque localisée sur le
bornier de la machine

CODES ARTICLES

Un nombre de configurations maximum (87) pour un nombre de références minimum (12)

CHARGE UTILE JUSQU'À 325 KG

Ø Poulie (mm)	Vitesse (m/s)					Vertical/ Horizontal Gauche*	Horizontal Droit
	0,63	0,70	0,80	0,90	1,00		
400	✓	✓	✓	✓	✓	■ MAAK121400	☐ MAAK123400
450	✓	✓	✓	✓	✓	■ MAAK121450	☐ MAAK123450
480	✓	✓	✓	✓	✓	■ MAAK121480	☐ MAAK222600
520	✓	✓	✓	✓	✓	■ MAAK121520	☐ MAAK123480
560	✓	✓	✓	✓	✓	■ MAAK121560	☐ MAAK123560
600	✓	✓	✓	✓	✓	■ MAAK121600	☐ MAAK123600

CHARGE UTILE JUSQU'À 400 KG

Ø Poulie (mm)	Vitesse (m/s)					Vertical/ Horizontal Gauche*	Horizontal Droit
	0,63	0,70	0,80	0,90	1,00		
400	✓	✓	✓	✓	✓	■ MAAK121400	☐ MAAK123400
450	✓	✓	✓	✓	✓	■ MAAK121450	☐ MAAK123450
480	✓	✓	✓	✓	✓	■ MAAK121480	☐ MAAK123480
520	✓	✓	✓	✓	✓	■ MAAK121520	☐ MAAK123520

Autres configurations : nous contacter **SERVICE CLIENTS : 09 69 32 22 57**

■ ≤ 72 heures □ ≤ 6 semaines * 2 configurations grâce à 2 positions possibles de la machine

OCTÉ

KIT MACHINE MANGO 630 MACHINERIE BASSE

POUR CHARGE UTILE JUSQU'À 630 KG

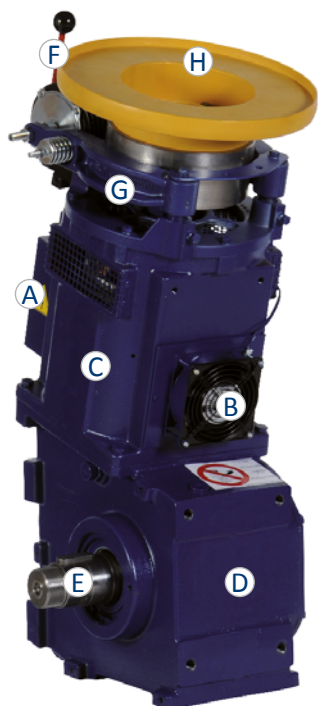
UTILISATION

- Charge statique maxi. : 3000 kg
- Diamètre de poulie : 520, 560 et 600 mm
- Largeur de la poulie : 90 mm
- Type de gorges : 4 gorges en "V" à 35°
- Pas des gorges : 19 mm
- Câbles (Ø 10 mm) : Jusqu'à 4 câbles
- Vitesse maxi. : 0,8 à 1 m/s
- Course maxi. : 30 m

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

MOTORÉDUCTEUR

- Dimensions : 480 x 405 x 915 mm
- Poids : 177 kg



- (A) Bornier
- (B) Ventilateur
- (C) Moteur
- (D) Réducteur
- (E) Arbre lent
- (F) Levier de commande d'ouverture de frein
- (G) Mâchoire de frein
- (H) Volant de manœuvre à main
Avec fiche d'instructions (adhésive)



MOTEUR

- Positions : Verticale
Horizontale droite
Horizontale gauche
- Tension : Triphasée 400 V
- Fréquence : 50 Hz
- Puissance : 6,6 kW (8,8 hp)
- Nombre de pôles : 4 pôles
- Bobinage : Variation de fréquence
- Vitesse : 1440 tr/min
- Nombre démarrages/heure : 240 d/h

FREIN

- Bitension : 48 ou 110 VCC

RÉDUCTEUR

- Rapport : 1/45
- Lubrification à vie : huile synthétique

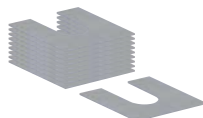
CHÂSSIS

- Finition : peinture bleue
- Fixation : chevilles métalliques
- Visserie fournie
- Dimensions : 950 x 380 x 270 mm
- Poids : 45 kg



CALES

- Dimensions : 60 x 60 x 1 mm



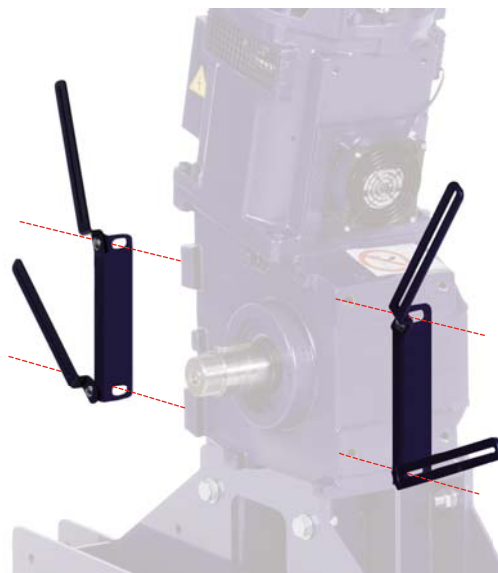
CAPOT

- Protection points rentrants et points tournants
- Tôle galvanisée (épaisseur 1 mm) et ajourée : "maillage" de 8 mm de côté, espacé de 5 mm
- Ouverture adaptable selon diamètre de la poulie
- Dimensions : 654 x 115 x 629 mm
- Poids : 8,7 kg



PATTES DE FIXATION RÉGLABLES

- Tôle : 5 mm d'épaisseur
- Finition : peinture bleue
- Visserie fournie



KIT MACHINE MANGO 630 MACHINERIE BASSE

POUR CHARGE UTILE JUSQU'À 630 KG

COMPOSITION

- (A) Motoréducteur
- (B) Châssis
- (C) Chevilles métalliques
- (D) Flasque arrière
- (E) Poulie
- (F) Ensemble de serrage poulie
- (G) Flasque avant
- (H) Fiche adhésive d'instruction
- (I) Notice de montage



ENGAGEMENTS OCTÉ

- Garantie 1 an
- Conforme :
 - Norme de construction EN 81-1+A3 : 2010
 - Directive européenne 95/16/CE

OCTÉ

PLAQUE DE RÉGLAGES MACHINE

CE

MANGO 630

RATIO 1/45 START/h 240

NOMINAL CHARACTERISTICS

POLES	4	FREQ.	50 Hz	SPEED	1440 rpm
POWER	6.6 kW	SUPPLY	3 x 400 V	CURRENT	15.5 A
TORQUE	42.0 N.m	COS φ	0.79	NORME IEC	34-1
IP	21				

FREQUENCY SETTING (Hz)

ROPING 1/1

NOMINAL SPEED	DIAMETER					
	400 mm	450 mm	480 mm	520 mm	560 mm	600 mm
0.63 m/s	451	401	37.6	347		
0.70 m/s	501	446	41.8	386	358	
0.80 m/s		509	47.7	441	409	382
0.90 m/s				496	460	430
1.00 m/s					512	477

N° Cristal 00 339 69 32 22 57

Plaque localisée sur le bornier de la machine

CODES ARTICLES

Un nombre de configurations maximum (24) pour un nombre de références minimum (6)

CHARGE UTILE JUSQU'À 630 KG

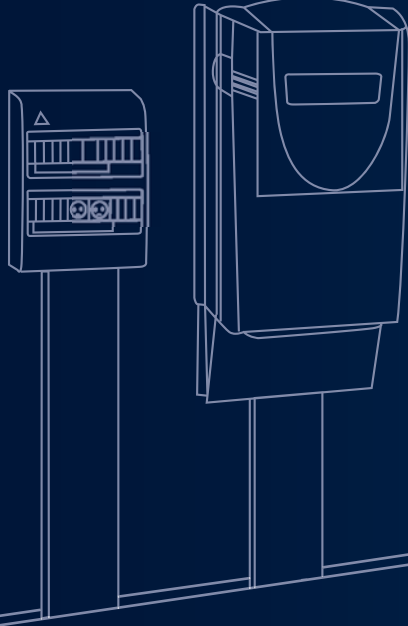
Ø Poulie (mm)	Vitesse (m/s)					Vertical/ Horizontal Gauche*	Horizontal Droit
	0,63	0,70	0,80	0,90	1,00		
520			✓	✓	✓	■ MAAK221520	□ MAAK222520
560			✓	✓	✓	■ MAAK221560	□ MAAK222560
600			✓	✓	✓	■ MAAK221600	□ MAAK222600

Autres configurations : nous contacter SERVICE CLIENTS : 09 69 32 22 57

■ ≤ 72 heures □ ≤ 6 semaines * 2 configurations grâce à 2 positions possibles de la machine

OCTÉ

TAMBOUR



MACHINERIE BASSE ET MACHINERIE HAUTE

POSSIBLE AVEC TAMBOUR CONVERGENT

MANGO 650TC

MANGO 950TC



OCTÉ

KIT MACHINE MANGO 650TC

POUR CHARGE SOULEVÉE JUSQU'À 650 KG

UTILISATION

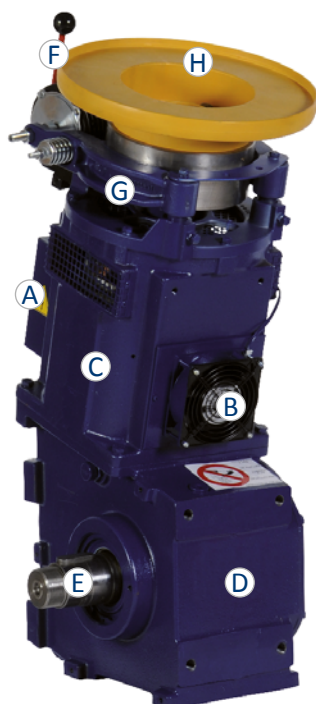
- Charge soulevée maxi. : 650 kg
- Tambour : Ø 400 x 495 mm
- Type de tambour : parallèle, filetage à gauche
- Type de gorges : 2 gorges hélicoïdales semi-rondes
- Câbles (Ø 10 mm) : 2 câbles
- Vitesse maxi. : 0,63 m/s
- Course maxi. : 24 m



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

MOTORÉDUCTEUR

- Dimensions : 480 x 405 x 915 mm
- Poids : 177 kg



- (A) Bornier
- (B) Ventilateur
- (C) Moteur
- (D) Réducteur
- (E) Arbre lent
- (F) Levier de commande d'ouverture de frein
- (G) Mâchoire de frein
- (H) Volant de manœuvre à main
Avec fiche d'instructions (adhésive)

MOTEUR

- Positions : Verticale
Horizontale gauche
Horizontale droite avec option (p. 51)
- Tension : Triphasée 400 V
- Fréquence : 50 Hz
- Puissance : 6,6 kW (8,8 hp)
- Nombre de pôles : 4 pôles
- Bobinage : Variation de fréquence
- Vitesse : 1440 tr/min
- Nombre démarrages/heure : 240 d/h

FREIN

- Bitension : 48 ou 110 VCC

RÉDUCTEUR

- Rapport : 1/45
- Lubrification à vie : huile synthétique

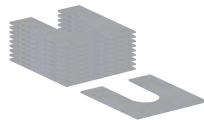
CHÂSSIS

- Finition : peinture bleue
- Fixation : chevilles métalliques
- Visserie fournie
- Dimensions : 1060 x 588 x 165 mm
- Poids : 44 kg



CALES

- Dimensions : 60 x 60 x 1 mm



CAPOT

Protection points rentrants et points tournants

- Tôle galvanisée ajourée (épaisseur 1 mm) avec maillage de 8 mm de côté espacé de 5 mm.
- 1 élément principal (montage simple par le haut) + 3 volets amovibles et réglables pour le passage des câbles.
- Bords non coupants (ébavurés).
- Dimensions : 590 x 525 x 550 mm
- Poids : 10 kg



déflexion jusqu'à 30° en position horizontale
déflexion jusqu'à 40° en position verticale

KIT MACHINE MANGO 650TC

POUR CHARGE SOULEVÉE JUSQU'À 650 KG

COMPOSITION

- Ⓐ Motoréducteur
- Ⓑ Châssis
- Ⓒ Chevilles métalliques
- Ⓓ Capot
- Ⓔ Tambour
- Ⓕ Contrepalier
- Ⓖ Fiche adhésive d'instruction
- Ⓗ Notice de montage



ENGAGEMENTS OCTÉ

- Garantie 1 an
- Conforme :
Norme de construction EN 81-1+A3 : 2010
Directive européenne 95/16/CE

PLAQUE DE RÉGLAGES MACHINE

CE

MANGO 630

RATIO 1/45 START/h 240

NOMINAL CHARACTERISTICS

POLES	4	FREQ.	50 Hz	SPEED	1440 rpm
POWER	6.6 kW	SUPPLY	3 x 400 V	CURRENT	15.5 A
TORQUE	42.0 N.m	COS φ	0.79	NORME IEC 34-1	
IP	21				

FREQUENCY SETTING (Hz)

ROPING 1/1

NOMINAL SPEED	DIAMETER					
	400 mm	450 mm	480 mm	520 mm	560 mm	600 mm
0.63 m/s	451	401	37.6	347		
0.70 m/s	501	446	41.8	386	358	
0.80 m/s		509	47.7	441	409	382
0.90 m/s				496	460	430
1.00 m/s					512	477

N° Cristal 00 339 69 32 22 57

Plaque localisée sur le bornier de la machine

CODES ARTICLES

Un nombre de configurations maximum (3) pour un nombre de références minimum (2)

CHARGE SOULEVÉE JUSQU'À 650 KG

Ø Poulie (mm)	Vitesse (m/s)					Vertical/ Horizontal Gauche*	Horizontal Droit
	0,63	0,70	0,80	0,90	1,00		
400	✓					■ MAAK421400	□ MAAK422400

Autres configurations : nous contacter **SERVICE CLIENTS : 09 69 32 22 57**

■ ≤ 72 heures □ ≤ 6 semaines * 2 configurations grâce à 2 positions possibles de la machine

OCTÉ

KIT MACHINE MANGO 950TC

POUR CHARGE SOULEVÉE JUSQU'À 950 KG

UTILISATION

- Charge soulevée maxi. : 950 kg
- Tambour : Ø 400 x 495 mm
- Type de tambour : parallèle, filetage à gauche
- Type de gorges : 2 gorges hélicoïdales semi-rondes
- Câbles (Ø 10 mm) : 2 câbles
- Vitesse maxi. : 0,63 m/s
- Course maxi. : 24 m



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

MOTORÉDUCTEUR

- Dimensions : 620 x 470 x 860 mm
- Poids : 257 kg

MOTEUR

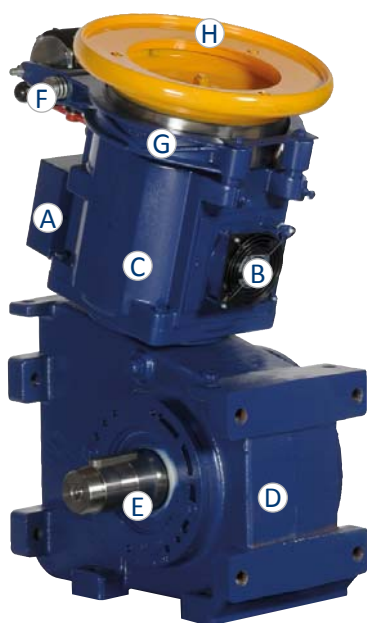
- Positions : Verticale
Horizontale gauche
Horizontale droite avec option (p. 51)
- Tension : Triphasée 400 V
- Fréquence : 50 Hz
- Puissance : 10,7 kW (14,5 hp)
- Nombre de pôles : 4 pôles
- Bobinage : Variation de fréquence
- Vitesse : 1435 tr/min
- Nombre démarrages/heure : 240 d/h

FREIN

- Bitension : 48 ou 110 VCC

RÉDUCTEUR

- Rapport : 1/49
- Lubrification à vie : huile synthétique



- Ⓐ Bornier
- Ⓑ Ventilateur
- Ⓒ Moteur
- Ⓓ Réducteur
- Ⓔ Arbre lent
- Ⓕ Levier de commande d'ouverture de frein
- Ⓖ Mâchoire de frein
- Ⓗ Volant de manœuvre à main
Avec fiche d'instructions (adhésive)

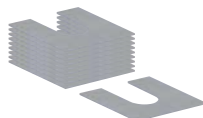
CHÂSSIS

- Finition : peinture bleue
- Fixation : chevilles métalliques
- Visserie fournie
- Dimensions : 1141 x 588 x 135 mm
- Poids : 46 kg



CALES

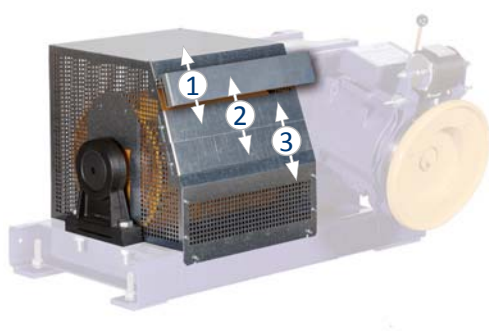
- Dimensions : 60 x 60 x 1 mm



CAPOT

Protection points rentrants et points tournants

- Tôle galvanisée ajourée (épaisseur 1 mm) avec maillage de 8 mm de côté espacé de 5 mm.
- 1 élément principal (montage simple par le haut) + 3 volets amovibles et réglables pour le passage des câbles.
- Bords non coupants (ébavurés).
- Dimensions : 590 x 525 x 550 mm
- Poids : 10 kg



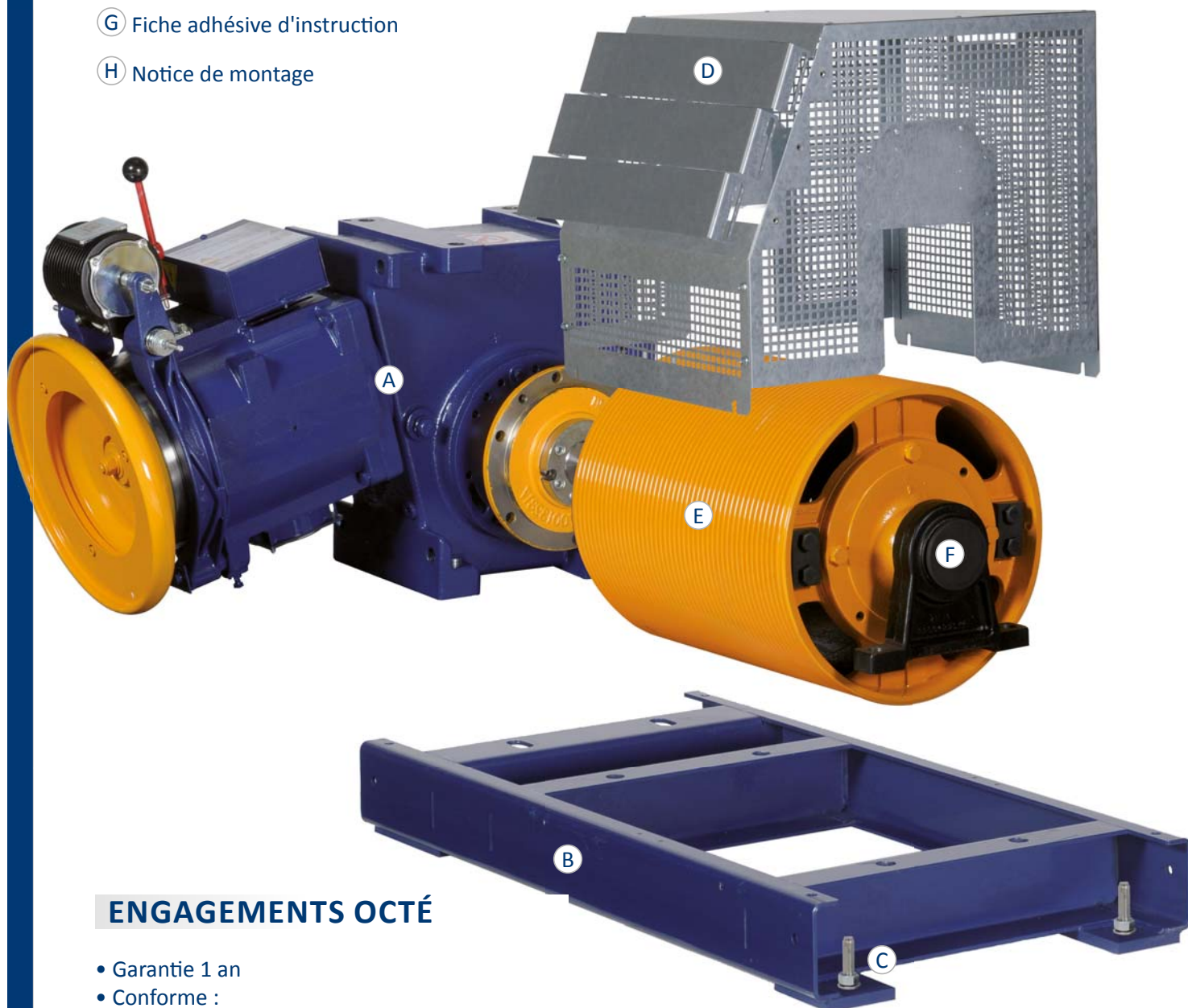
déflexion jusqu'à 30° en position horizontale
déflexion jusqu'à 40° en position verticale

KIT MACHINE MANGO 950TC

POUR CHARGE SOULEVÉE JUSQU'À 950 KG

COMPOSITION

- Ⓐ Motoréducteur
- Ⓑ Châssis
- Ⓒ Chevilles métalliques
- Ⓓ Capot
- Ⓔ Tambour
- Ⓕ Contrepalier
- Ⓖ Fiche adhésive d'instruction
- Ⓗ Notice de montage



ENGAGEMENTS OCTÉ

- Garantie 1 an
- Conforme :
Norme de construction EN 81-1+A3 : 2010
Directive européenne 95/16/CE

OCTÉ

PLAQUE DE RÉGLAGES MACHINE

CE

MANGO 950

RATIO **1/49**

START/h **240**

NOMINAL CHARACTERISTICS

POLES **4**

POWER **10.7 kW**

TORQUE **69.2 N.m**

IP **21**

FREQ. **50 Hz**

SUPPLY **3 x 400 V**

COS ϕ **0.82**

SPEED **1435 rpm**

CURRENT **23.8 A**

NORME IEC 34-1

FREQUENCY SETTING (Hz)

 ROPING 1/1

NOMINAL SPEED (m/s)	DIAMETER					
	400 mm	450 mm	480 mm	520 mm	560 mm	600 mm
0.63	49.1	43.7	40.9	37.8	35.1	32.8
0.70		48.5	45.5	42.0	39.0	36.4
0.80				48.0	44.6	41.6
0.90					50.1	46.8
1.00						52.0

N° Cristal 00 339 69 32 22 57

Plaque localisée sur le bornier de la machine

CODES ARTICLES

Un nombre de configurations maximum (3) pour un nombre de références minimum (2)

CHARGE SOULEVÉE JUSQU'À 950 KG

Ø Poulie (mm)	Vitesse (m/s)					Vertical/ Horizontal Gauche*	Horizontal Droit
	0,63	0,70	0,80	0,90	1,00		
400	✓					■ MAAK521400	□ MAAK522400

Autres configurations : nous contacter **SERVICE CLIENTS : 09 69 32 22 57**

■ ≤ 72 heures □ ≤ 6 semaines * 2 configurations grâce à 2 positions possibles de la machine

OCTÉ

PRODUITS COMPLÉMENTAIRES

KIT ÉLECTRIFICATION MACHINE

MANGO
400

MANGO
630

MANGO
650

MANGO
950

FONCTION

Kit de câbles permettant de raccorder les différents organes de la machine à l'armoire de manœuvre. Il est dédié à la gamme MANGO.

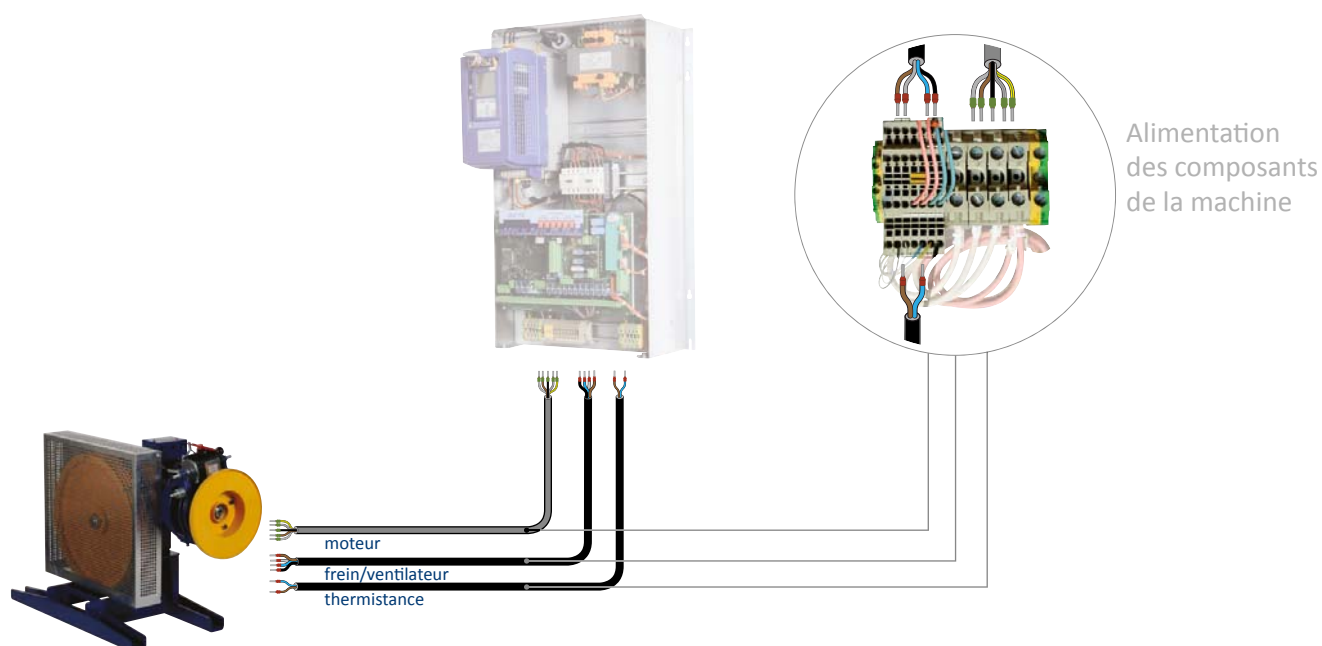


Code article : **MAXK000030**

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

CÂBLES	TYPE	RÉFÉRENCE	SECTION	LONGUEUR	EXTRÉMITÉS
Raccordement moteur-VF	Blindé	SB LIYCY 1000 V	4G6 mm ²	8 m	moteur bloc VF
Alimentation de frein et ventilateur	Néoprène souple	H07 RN-F	4X1 mm ²	8 m	frein/ventilateur armoire de manœuvre
Raccordement sonde thermique	Néoprène souple	H07 RN-F	2X1 mm ²	8 m	thermistance armoire de manœuvre

MÉTRO : PRINCIPE DE CÂBLAGE



OCTÉ

GECCO PROTECTION FILS ET CÂBLES MACHINERIE

FONCTION

Le kit GECCO (Goulotte Et Chemin de Câbles OCTÉ) machinerie est destiné à recevoir tous les fils et câbles en machinerie. Les fils et les câbles sont guidés, maintenus et protégés.

COMPOSITION

- Goulotte Machinerie
- Couvercle goulotte
- Écarteurs
- Embases serre-câbles avec colliers prisonniers
- Visserie

Codes articles : **AEGK200003** (3 m)
AEGK200009 (9 m)

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Largeur : 125 mm
Longueur : 1,5 m
Profondeur : 42 mm



OCTÉ

ANNEAUX DE MANUTENTION



FONCTION

L'anneau de manutention permet de manipuler les motoréducteurs.

COMPOSITION

- 2 anneaux de manutention à visser



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Codes articles : **MAXK000008** (MANGO 400 et 630)
MAXK000009 (MANGO 950)

Charge maxi. admissible : 480 kg/anneau (MANGO 400 et 630)
1200 kg/anneau (MANGO 950)

COLIS DE FINITION BLEU



FONCTION

Le kit de finition permet le nettoyage et la rénovation des éléments du kit machine après installation.

COMPOSITION

- 1 "bombe" aérosol de peinture bleue
- 1 "bombe" aérosol de peinture jaune (marquage des câbles et des organes mobiles)
- 1 rouleau de papier essuie-tout industriel "chamois"
- 1 flacon de dégraissant



Code article : **MAXM000016**

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Contenance : 400 ml
Pouvoir couvrant : 1 à 2 m²

KIT 2 BUTÉES DE CHÂSSIS



FONCTION

Dans le cas de l'utilisation d'une poulie de déflexion, le kit butées cale au sol le châssis du kit machine MANGO 630 machinerie haute.

COMPOSITION

- 2 butées avec 6 chevilles métalliques M12
- 2 tampons d'isolation avec supports
- Visserie fournie



Code article : **MAXK000002**

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Tôle : 8 mm d'épaisseur
Finition : peinture bleue

CALES DE CHÂSSIS

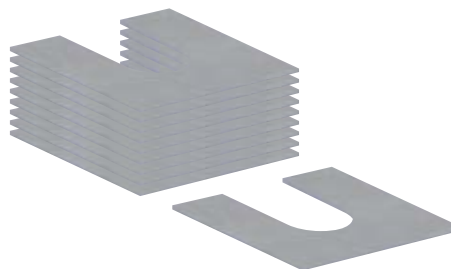


FONCTION

Les cales règlent l'aplomb de châssis et corrigent les défauts de planéité du massif.

COMPOSITION

- 10 cales de 1 mm



Code article : **MAXM000002**

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Dimensions : 60 x 60 x 1 mm

KIT 2 FOURREAUX DE CÂBLES

MANGO
400

MANGO
630

MANGO
650

MANGO
950

FONCTION

Le kit 2 fourreaux de câble est destiné à protéger les ouvertures (passage de câbles de traction) contre les chutes d'objets dans la gaine.

COMPOSITION

- 2 fourreaux
- Visserie fournie :
 - rivets de maintien en forme des fourreaux (livrés "en carré" mais non fixés)
 - vis et chevilles nylon pour fixation au sol



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Tôle galvanisée : 0,5 mm d'épaisseur
Deux options de pliage : carré (150 x 150 x 60 mm)
rectangle (300 x 150 x 60 mm)

Code article : **MAXK000005**

KIT 4 CHEVILLES CHIMIQUES

MANGO
400

MANGO
630

MANGO
650

MANGO
950

FONCTION

Le kit 4 chevilles chimiques est destiné à fixer le châssis dans un massif isolé. Ces chevilles assurent une fixation extrêmement solide.

COMPOSITION

- 4 ampoules de résine
- 4 tiges filetées M16
- 4 rondelles
- 4 écrous



Code article : **MAXM000021**

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Ampoule au mortier de synthèse
Longueur : 107 mm

Tige filetée en acier zingué
Longueur : 190 mm

OCTÉ

KIT 2 CHANDELLES RÉGLABLES



FONCTION

Les chandelles réglables complètent et assurent la fixation du châssis lorsque la qualité du massif est incertaine.

COMPOSITION

- 2 chandelles
- 2 pieds réglables d'isolation
- 2 pièces de liaison
- Visserie de fixation fournie

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Hauteur réglable : de 1135 à 1800 mm
Poids : 13 kg l'unité

* Compatible uniquement si la machine est en position verticale.



Code article : **MAXK000003**

KIT 2 PIEDS D'ISOLATION RÉGLABLES



FONCTION

Les pieds d'isolation atténuent les vibrations de la machine sur le massif.

COMPOSITION

- 2 pieds réglables (isolation basse)
- Visserie de fixation fournie

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Ajustables sur 20 mm de haut
Charge maxi. : 1000 kg
Fréquence propre : 50-25 Hz
Dimensions : Ø 130 x 30 mm



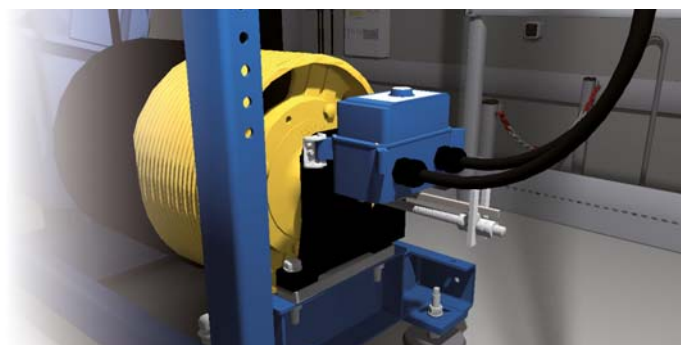
Code article : **MAXK000007**

KIT FIN DE COURSE FORCE PRÉCÂBLÉ SUR TAMBOUR



FONCTION

Destiné à couper directement l'alimentation du moteur lors d'un dépassement de la course normale. Il est actionné par la rotation du tambour.



COMPOSITION

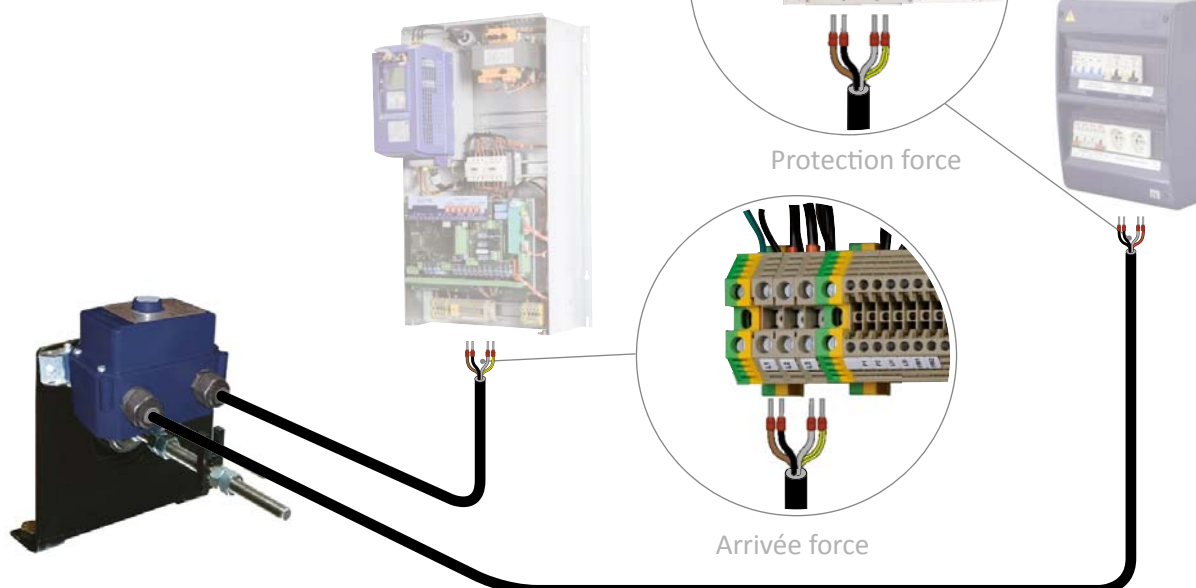
- Interrupteur fin de course sur platine
- Câble HO7 RN-F 4G6 mm² (16 m)
- Tige filetée équipée
- Visserie et fixations câbles

Code article : **MAXK000026** (MANGO 650TC)
MAXK000027 (MANGO 950TC)

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Nombre de pôles : 4 pôles
Courant assigné d'emploi (Ie) : 25 A
Pouvoir assigné de coupure (Ieff) : 400 A
Tension assignée d'isolement (Ui) : 690 V
Catégorie d'emploi : AC-3
Course maximale de déclenchement : 75° dans chaque sens
Course minimale de déclenchement : 13° dans chaque sens

MÉTRO : PRINCIPE DE CÂBLAGE

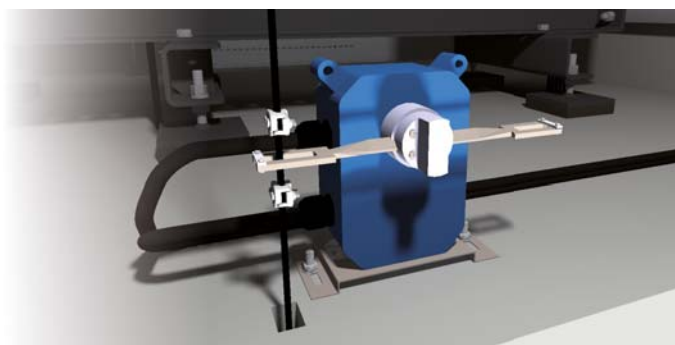


KIT FIN DE COURSE FORCE PRÉCÂBLÉ SUR CÂBLE AUTONOME



FONCTION

Destiné à couper directement l'alimentation du moteur lors d'un dépassement de la course normale. Le déclenchement s'effectue par la fourchette située sous la cabine.



COMPOSITION

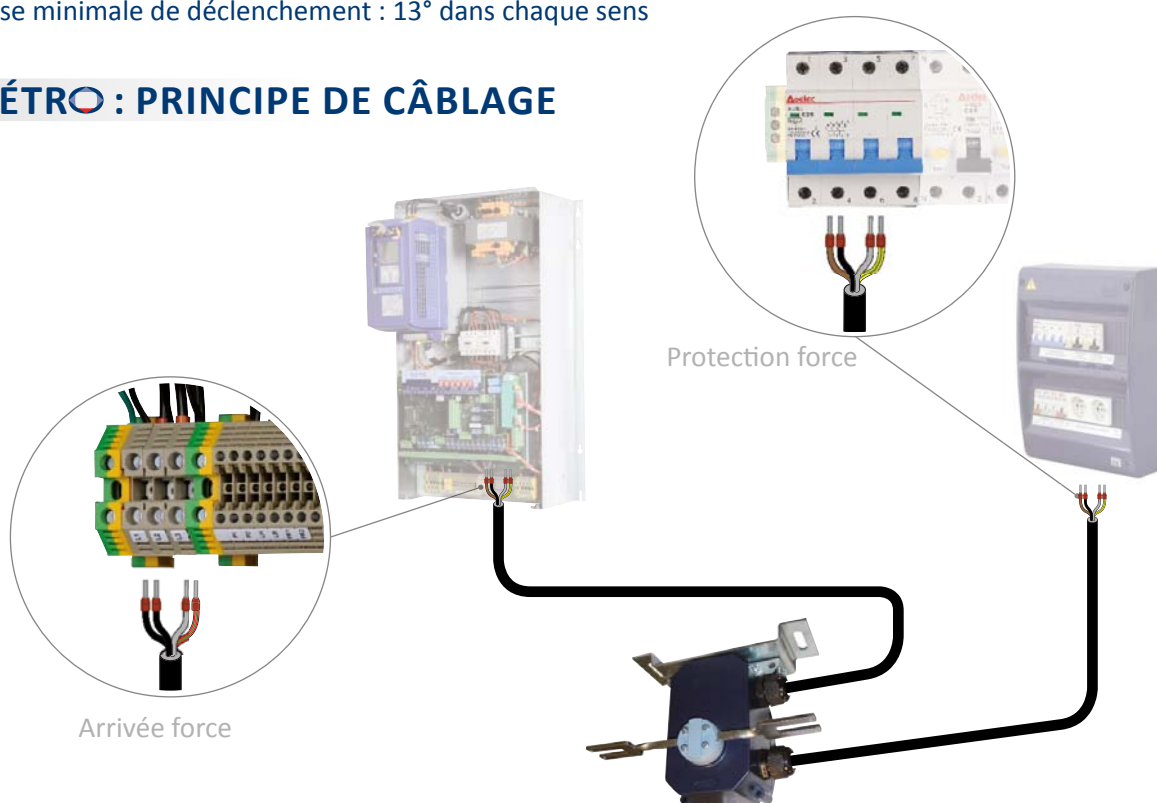
- Interrupteur fin de course sur platine
- Câble HO7 RN-F 4G6 mm² (16 m)
- Câble acier Ø 6 mm (30 m)
- Fourchette cabine
- Verrou de fourchette
- Olive
- Visserie et fixations câbles

Code article : **MAXK000024**

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Nombre de pôles : 4 pôles
Courant assigné d'emploi (Ie) : 25 A
Pouvoir assigné de coupure (Ieff) : 400 A
Tension assignée d'isolement (Ui) : 690 V
Catégorie d'emploi : AC-3
Course maximale de déclenchement : 75° dans chaque sens
Course minimale de déclenchement : 13° dans chaque sens

MÉTRO : PRINCIPE DE CÂBLAGE



KIT FIN DE COURSE FORCE PRÉCÂBLÉ SUR CÂBLE LIMITEUR



FONCTION

Destiné à couper directement l'alimentation du moteur lors d'un dépassement de la course normale. Le déclenchement s'effectue par la fourchette du fin de course force (uniquement sur limiteur de diamètre 200 mm).



COMPOSITION

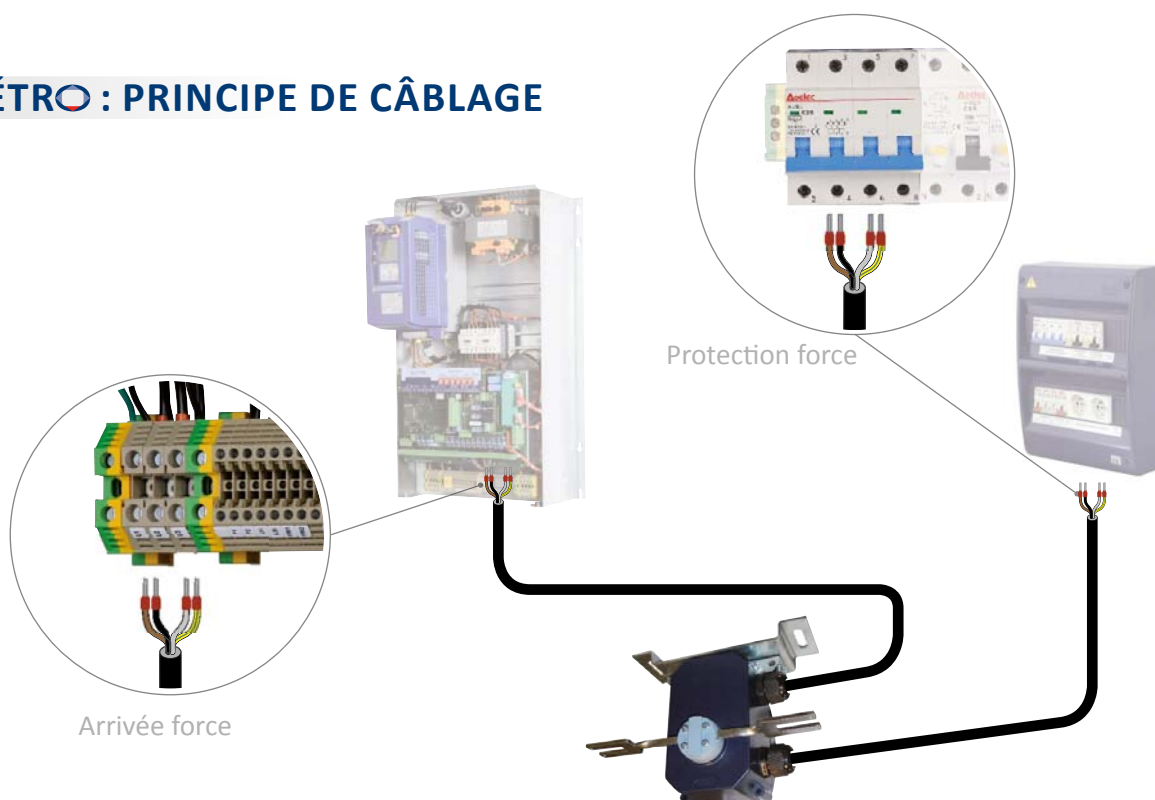
- Interrupteur fin de course sur platine
- Câble HO7 RN-F 4G6 mm² (16 m)
- Verrou de fourchette
- Olive
- Visserie

Code article : **MAXK000025**

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Nombre de pôles : 4 pôles
Courant assigné d'emploi (Ie) : 25 A
Pouvoir assigné de coupure (Ieff) : 400 A
Tension assignée d'isolement (Ui) : 690 V
Catégorie d'emploi : AC-3
Course maximale de déclenchement : 75° dans chaque sens
Course minimale de déclenchement : 13° dans chaque sens

MÉTRO : PRINCIPE DE CÂBLAGE

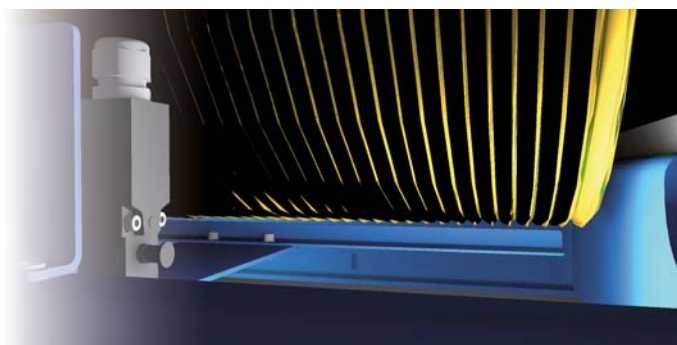


KIT "MOU DE CÂBLE" PRÉCÂBLÉ



FONCTION

Le système "Mou de câble" a pour but de stopper l'appareil en cas de « dégorgement » du câble lors de son enroulement sur le tambour de la machine.



COMPOSITION

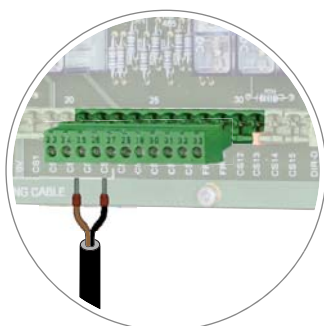
- Mou de câble
- Câble HO7 RN-F 2X1 mm² (8 m)
- Presse étoupe
- Visserie et fixations câbles

Code article : **MAXK000011** (MANGO 650TC)
MAXK000012 (MANGO 950TC)

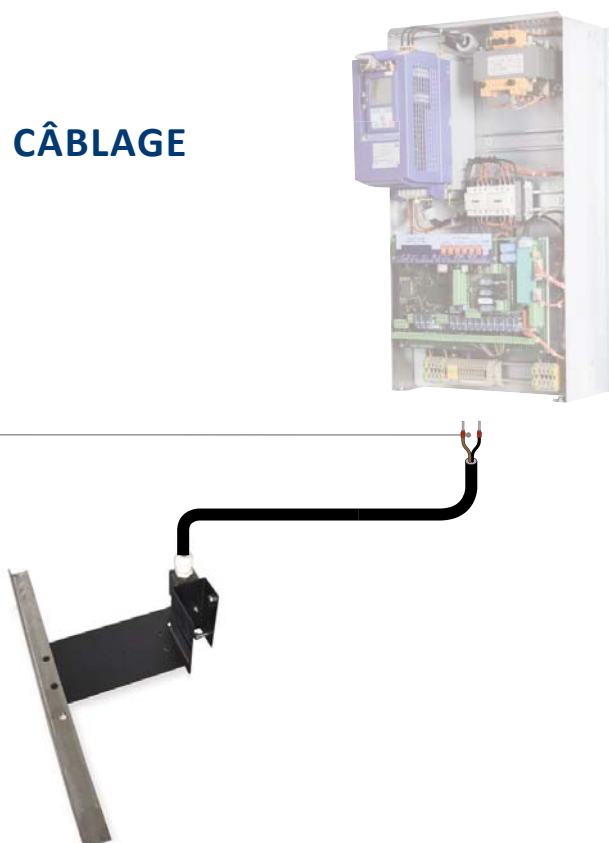
CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Tension assignée d'isolation (Ui) : 500 V
Tension assignée de tenue aux chocs (Uimp) : 6 kV
Courant thermique à la fermeture (Ithe) : 10 A
Étanchéité : IP67
Contact 1 NO / 1 NF à réarmement

MÉTRO : PRINCIPE DE CÂBLAGE



Chaîne de sécurité



LISTE DES CODES ARTICLES

KITS MACHINE À ADHÉRENCE



MACHINERIE HAUTE

MACHINERIE BASSE

Vertical/ Horizontal gauche	Horizontal droit	Vertical/ Horizontal gauche	Horizontal droit
MAAK111600	MAAK113600	MAAK121600	MAAK123600
MAAK111560	MAAK113560	MAAK121560	MAAK123560
MAAK111520	MAAK113520	MAAK121520	MAAK123520
MAAK111480	MAAK113480	MAAK121480	MAAK123480
MAAK111450	MAAK113450	MAAK121450	MAAK123450
MAAK111400	MAAK113400	MAAK121400	MAAK123400
MAAK211600	MAAK212600	MAAK221600	MAAK222620
MAAK211560	MAAK212560	MAAK221560	MAAK222560
MAAK211520	MAAK212520	MAAK221520	MAAK222520

KITS MACHINE À TAMBOUR



MACHINERIE BASSE

Vertical/ Horizontal gauche	Horizontal droit
MAAK421400	MAAK422400
MAAK521400	MAAK522400

RÉGLAGE (HZ) POUR VN (M/S) DE ...

Charge (kg)	Ø (mm)	0,63	0,70	0,80	0,90	1,00
325	600	24,7	27,5	31,4	35,3	39,3
375	560	26,5	29,4	33,6	37,9	42,1
400	520	28,5	31,7	36,2	40,8	45,3
	480	30,9	34,4	39,3	44,2	49,1
	450	33,0	36,6	41,9	47,1	
	400	37,1	41,2	47,1		
630	600				43,0	47,7
	560			40,9	46,0	51,2
	520			44,1	49,6	

RÉGLAGE (HZ) POUR VN (M/S) DE ...

Charge (kg)	Ø (mm)	0,63	0,70	0,80	0,90	1,00
650	400	45,1				
950	400	49,1				

MACHINES 4 PÔLES VF



MAAS121100	MANGO 400 5,1 kW 4P R=1/37 V ou HD 48/110 V
MAAS111100	MANGO 400 5,1 kW 4P R=1/37 HG 48/110 V
MAAS121300	MANGO 400 5,1 kW 4P R=1/49 V ou HD 48/110 V
MAAS111300	MANGO 400 5,1 kW 4P R=1/49 HG 48/110 V



MAAS215200	MANGO 630 6,6 kW 4P R=1/45 V ou HG 48/110 V
MAAS225200	MANGO 630 6,6 kW 4P R=1/45 HD 48/110 V
MAAS215400	MANGO 630 6,6 kW 4P R=1/55 V ou HG 48/110 V
MAAS225400	MANGO 630 6,6 kW 4P R=1/55 HD 48/110 V



MAAS317300	MANGO 950 10,7 kW 4P R=1/49 V ou HG 48/110 V
MAAS327300	MANGO 950 10,7 kW 4P R=1/49 HD 48/110 V

MACHINES 4/16 PÔLES



MAAS212401	MANGO 630 4,9 kW 4/16P R=1/55 V ou HG 48/110 V
MAAS222401	MANGO 630 4,9 kW 4/16P R=1/55 HD 48/110 V
MAAS213201	MANGO 630 5,5 kW 4/16P R=1/45 V ou HG 48/110 V
MAAS223201	MANGO 630 5,5 kW 4/16P R=1/45 HD 48/110 V

RÉGLAGE (HZ) POUR VN (M/S) DE ...

	Charge (kg)	Ø (mm)	0,63		0,70		0,80		0,90		1,00	
Adhérence Charge utile	325	600	24,7	32,8	27,5	36,4	31,4	41,6	35,3	46,8	39,3	52,0
	375	560	26,5	35,1	29,4	39,0	33,6	44,6	37,9	50,1	42,1	
	400	520	28,5	37,8	31,7	42,0	36,2	48,0	40,8		45,3	
		480	30,9	40,9	34,4	45,5	39,3	52,0	44,2		49,1	
		450	33,0	43,7	36,6	48,5	41,9		47,1		52,3	
		400	37,1	49,1	41,2		47,1		53,0			
	630	600		36,8		40,8		46,7	43,0	52,5	47,7	
		560		39,4	35,8	43,8	40,9	50,0	46,0		51,2	
		520	34,7	42,4	38,6	47,1	44,1		49,6			
		480	37,6	46,0	41,8	51,1	47,7					
		450	40,1	49,0	44,6		50,9					
		400	45,1		50,1							
Tambour Charge soulevée	650	400	45,1									
	950	400	49,1									

CHOIX DE LA RÉDUCTION POUR VN (M/S) DE ...

	Charge (kg)	Ø (mm)	0,63	0,70	0,80	0,90	1,00
Adhérence Charge utile	525	400	MANGO 1/55	MANGO 1/45			
	450	450	MANGO 1/55	MANGO 1/55	MANGO 1/45		
		480		MANGO 1/55	MANGO 1/45	MANGO 1/45	
		520			MANGO 1/55	MANGO 1/45	
	400	560			MANGO 1/55		MANGO 1/45
		600				MANGO 1/55	MANGO 1/45

MACHINES AVEC FREIN SUR ARBRE LENT

UTILISATION

Afin d'empêcher la vitesse excessive en montée, nos machines peuvent être fournies avec un frein sur arbre lent.



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

FREIN SUR ARBRE

- Conforme à : EN 81-1 §9.10 (survitesse montée)
- Tension nominale : 205 VCC
- Puissance : 240 W
- Indice de protection : IP20

MAAF121100	MANGO 400 5,1 kW 4P R=1/37 V ou HD 48/110 V + Frein
MAAS111100	MANGO 400 5,1 kW 4P R=1/37 HG 48/110 V + Frein
MAAF215200	MANGO 630 6,6 kW 4P R=1/45 V ou HG 48/110 V + Frein
MAAF225200	MANGO 630 6,6 kW 4P R=1/45 HD 48/110 V + Frein
MAXK000037	MANGO Leviers de déblocage manuel pour frein sur arbre

CODEURS POUR MACHINES MANGO

UTILISATION

Lors de l'utilisation d'une variation de fréquence en boucle fermé, il est possible d'ajouter un codeur sur la machine.



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

CODEUR

- Technologie : Push-Pull / Line Driver
- Nombre de points par tour : 1024
- Signaux de sortie : A, /A, B, /B, O, /O
- Tension : +5 à +30 VCC

MAAE000400	MANGO 400 Codeur avec adaptation côté volant
MAAE000630	MANGO 630 Codeur avec adaptation côté butée
MAAE000950	MANGO 950 Codeur avec adaptation côté butée

POULIES - TAMBOURS

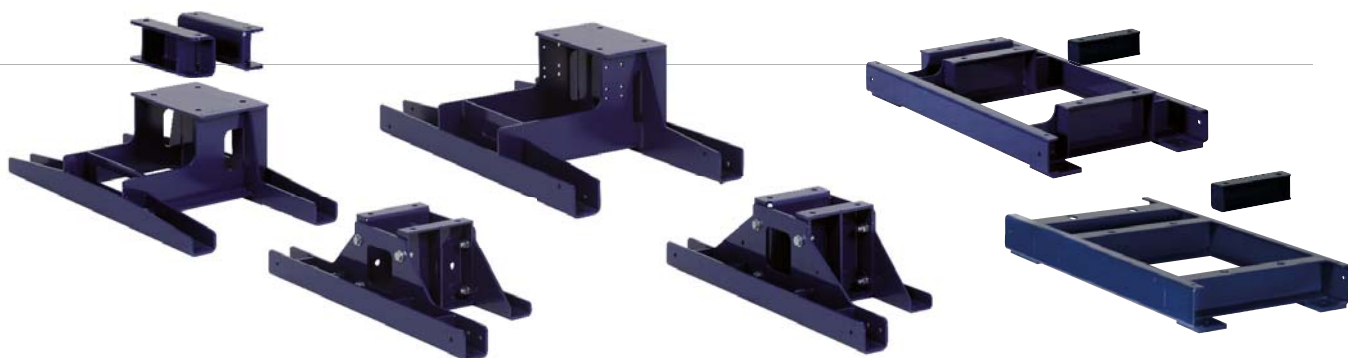


MANGO

	400	630*	950	Code article	Libellé produit
Adhérence	✓			MAAP140410	MANGO 400 Poulie Ø 400 / 4 gorges pour câble Ø 10
	✓			MAAP145410	MANGO 400 Poulie Ø 450 / 4 gorges pour câble Ø 10
	✓			MAAP148410	MANGO 400 Poulie Ø 480 / 4 gorges pour câble Ø 10
	✓			MAAP152410	MANGO 400 Poulie Ø 520 / 4 gorges pour câble Ø 10
	✓			MAAP156410	MANGO 400 Poulie Ø 560 / 4 gorges pour câble Ø 10
	✓			MAAP160410	MANGO 400 Poulie Ø 600 / 4 gorges pour câble Ø 10
		✓		MAAP240410	MANGO 630 Poulie Ø 400 / 4 gorges pour câble Ø 10
		✓		MAAP245410	MANGO 630 Poulie Ø 450 / 4 gorges pour câble Ø 10
		✓		MAAP248410	MANGO 630 Poulie Ø 480 / 4 gorges pour câble Ø 10
		✓		MAAP252410	MANGO 630 Poulie Ø 520 / 4 gorges pour câble Ø 10
		✓		MAAP256410	MANGO 630 Poulie Ø 560 / 4 gorges pour câble Ø 10
		✓		MAAP260410	MANGO 630 Poulie Ø 600 / 4 gorges pour câble Ø 10
		✓		MAAP252413	MANGO 630 Poulie Ø 520 / 4 gorges pour câble Ø 13
		✓		MAAT256413	MANGO 630 Poulie Ø 560 / 4 gorges pour câble Ø 13
		✓		MAAT260413	MANGO 630 Poulie Ø 600 / 4 gorges pour câble Ø 13
Tambour		✓		MAAT140110	MANGO 650TC Tambour Ø 400 para. Filet G câble Ø 10
		✓		MAAT140210	MANGO 650TC Tambour Ø 400 para. Filet D câble Ø 10
		✓		MAAT140310	MANGO 650TC Tambour Ø 400 convergent câble Ø 10
			✓	MAAT240110	MANGO 950TC Tambour Ø 400 para. Filet G câble Ø 10
			✓	MAAT240210	MANGO 950TC Tambour Ø 400 para. Filet D câble Ø 10
			✓	MAAT240310	MANGO 950TC Tambour Ø 400 convergent câble Ø 10

* pour 4 pôles VF et 4/16 pôles

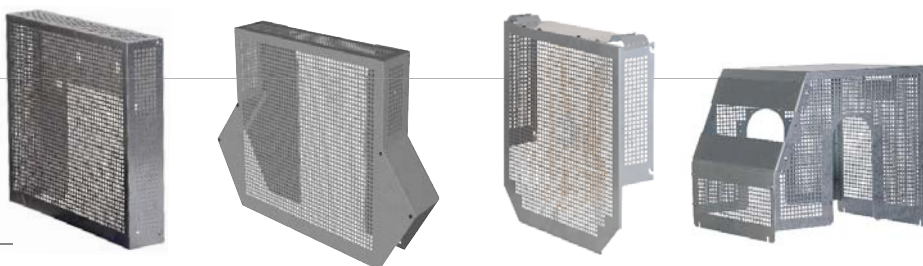
CHÂSSIS



MANGO

	400	630*	950	Code article	Libellé produit
Adhérence	✓			MACH001000	MANGO 400 Châssis MH
	✓			MACH001001	MANGO 400 MH Kit adaptation horizontal droit
	✓			MACH011000	MANGO 400 Châssis MB
		✓		MACH004000	MANGO 630 Châssis MH
		✓		MACH014000	MANGO 630 Châssis MB
Tambour		✓		MACH213000	MANGO 650TC Châssis tambour
		✓		MACH213001	MANGO 650TC Kit adaptation horizontal droit
			✓	MACH217000	MANGO 950TC Châssis tambour
			✓	MACH217001	MANGO 950TC Kit adaptation horizontal droit

CAPOTS



MANGO

	400	630*	950	Code article	Libellé produit
Adhérence	✓			MACA010000	MANGO 400 Capot MH
		✓		MACA011000	MANGO 630 Capot MH
	✓	✓		MACA016100	MANGO 400/630 Capot MB
Tambour**		✓	✓	MACA033200	MANGO 650/950TC Capot tambour MH/MB

PRODUITS COMPLÉMENTAIRES

MANGO					
	400	630	950	Code article	Libellé produit
Adhérence/ Tambour	✓	✓	✓	MAXK000030	Kit électrification machine asynchrone
	✓	✓	✓	AEGK200003	GECCO protection fils et câbles (3 m)
	✓	✓	✓	AEGK200009	GECCO protection fils et câbles (9 m)
	✓	✓		MAXK000008	Anneaux (2) de manutention machine M16
			✓	MAXK000009	Anneaux (2) de manutention machine M24
	✓	✓	✓	MAXM000016	Colis de finition bleu
		✓		MAXK000002	Kit 2 butées de châssis
	✓	✓	✓	MAXM000002	Cales de châssis
	✓	✓	✓	MAXK000005	Kit 2 fourreaux de câbles
	✓	✓	✓	MAXM000021	Kit 4 chevilles chimiques
	✓	✓	✓	MAXK000003	Kit 2 chandelles réglables
Tambour		✓		MAXK000026	Kit interrupteur FDC force sur arbre (MANGO 650TC)
			✓	MAXK000027	Kit interrupteur FDC force sur arbre (MANGO 950TC)
		✓	✓	MAXK000024	Kit interrupteur FDC force sur câble autonome
		✓	✓	MAXK000025	Kit interrupteur FDC force sur câble de limiteur Ø 200
		✓		MAXK000011	Kit mou de câble pré-câblé pour tambour 650TC
			✓	MAXK000012	Kit mou de câble pré-câblé pour tambour 950TC

NORMES

(EXTRAITS DE NORMES)

RAPPEL DES NORMES (extraits)

DIRECTIVE 95/16/CE DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL DU 29 JUIN 1995

- 1.4.4 Les ascenseurs utilisant des poulies à friction doivent être conçus de telle manière que la stabilité des câbles de traction sur la poulie est assurée.
- 1.5.1 Chaque ascenseur de personnes doit avoir une machine qui lui est propre. Cette exigence ne concerne pas les ascenseurs dans lesquels les contrepoids sont remplacés par une deuxième cabine.
- 1.5.2 L'installateur de l'ascenseur doit prévoir que la machine et des dispositifs associés d'un ascenseur ne sont pas accessibles, sauf pour la maintenance et les cas d'urgence.
- 4.4 Les ascenseurs doivent être équipés de moyens permettant de dégager et d'évacuer les personnes retenues dans la cabine.
- 6.2 Chaque ascenseur doit être accompagné d'une documentation rédigée dans la (ou les) langue(s) officielle(s) de la Communauté, langue(s) qui peu(ven)t être déterminée(s) en conformité avec le traité par l'État membre où l'ascenseur est installé. Cette documentation comprend au minimum :
 - une notice d'instructions contenant les plans et schémas nécessaires à l'utilisation courante, ainsi que ceux relatifs à l'entretien, l'inspection, la réparation, les vérifications périodiques et la manœuvre de secours visée au point 4.4...

ARRÊTÉ DU 18 NOVEMBRE 2004

- II. - Dispositifs à mettre en place avant le 3 juillet 2013
- 1. Système de contrôle de l'arrêt et du maintien à niveau de la cabine d'ascenseur, de nature à assurer, à tous les niveaux desservis, un accès sans danger ainsi que l'accessibilité des personnes handicapées ou à mobilité réduite, dans les ascenseurs installés antérieurement au 1er janvier 1983
Les ascenseurs concernés sont :
 - a) Les ascenseurs électriques, équipés d'un moteur ne disposant pas d'un dispositif automatique tel que nivelage, iso nivelage, ou re nivelage permettant d'assurer la précision de 20 mm définie ci-après, et présentant les caractéristiques suivantes :
 - mono vitesse, de vitesse nominale égale ou supérieure à 0,25 m/s ;
 - bi vitesse, dont la vitesse d'approche au palier est égale ou supérieure à 0,25 m/s ;
 - b) Les ascenseurs hydrauliques dont le système de contrôle d'arrêt et de maintien à niveau ne permet pas d'obtenir une différence de niveau maximum entre le seuil de la cabine et le seuil du palier inférieure ou égale à 20 mm.

Le propriétaire doit mettre en place un système qui permette, en toutes circonstances de charge autorisée en cabine et à tous les niveaux desservis, en tenant compte d'un entretien et de réglages réguliers conformes aux dispositions minimum d'entretien exigées à l'article R. 125-2 du CCH, une différence de niveau maximum de 20 mm entre le seuil de la cabine et le seuil du palier.
- 5. Système de protection avec marquage ou signalisation éliminant le risque de contact direct du personnel d'intervention avec des composants ou conducteurs nus sous tension, dans les armoires de commande, les armoires électriques et les tableaux d'arrivée de courant

Le propriétaire doit équiper les armoires de commande et les armoires électriques de l'installation d'ascenseur d'une enveloppe de protection de degré IP 2X. Lorsque le travail de l'intervenant nécessite de maintenir l'enveloppe ouverte, ces armoires doivent être équipées de protecteurs pleins au niveau des bornes restant sous tension après coupure des interrupteurs principaux. Ces bornes doivent être clairement séparées et repérées par une signalisation appropriée.

Les tableaux d'arrivée de courant doivent également être équipés d'une enveloppe de protection de degré IP 2X.

Les circuits de puissance et d'éclairage doivent être séparés.

Tout tableau d'arrivée de courant doit être équipé d'un dispositif de coupure de l'alimentation électrique ainsi que d'un dispositif de consignation, distincts par ascenseur.

Sur les circuits d'éclairage et de prises de courant, la protection du personnel doit être assurée par des disjoncteurs différentiels.
- 6. Dispositifs de protection du personnel d'intervention contre le risque de happement par les organes mobiles de transmission, notamment les poulies, câbles ou courroies

Les ascenseurs concernés sont ceux où le risque de happement au niveau des points rentrants entre poulie et câble ou courroie existe. Le propriétaire doit mettre en place un dispositif de protection approprié.

NF EN 81-1+A3

- ...
- 9.7 Protections des poulies de traction, poulies et pignons
- 9.7.1 Pour les poulies de traction, poulies et pignons, des dispositions doivent être prévues, conformément au Tableau 2, pour éviter :
- a) les accidents corporels ;
 - b) le dégorgement des câbles ou que les chaînes ne sortent de leurs pignons en cas de mou ;
 - c) l'introduction de corps étrangers entre câbles et poulies ou chaînes et pignons.
- 12 Machine
- 12.1 Disposition générale
- Chaque ascenseur doit comporter au moins une machine qui lui soit propre.
- 12.4.2 Frein électromécanique
- 12.4.2.1 Ce frein doit être capable à lui seul d'arrêter la machine, la cabine étant à sa vitesse nominale de descente et la charge nominale étant augmentée de 25 %. Dans ces conditions, la décélération de la cabine ne doit pas dépasser celle résultant d'une prise de parachute ou de la butée sur les amortisseurs.
- Tous les éléments mécaniques du frein qui participent à l'application de l'action de freinage sur le tambour ou le disque doivent être installés en deux exemplaires. Si l'un des éléments ne fonctionne pas, une action de freinage suffisant pour ralentir la cabine, se déplaçant en descente à vitesse nominale et à charge nominale, doit continuer de s'exercer.
- 12.4.2.4 Le frein des machines munies d'un dispositif de manœuvre manuelle de secours (12.5.1) doit pouvoir être débloqué à la main et son maintien en position d'ouverture doit nécessiter un effort permanent.
- 12.11 Protection des machines
- Des protections efficaces doivent munir les pièces tournantes accessibles qui peuvent être dangereuses, notamment :
- a) clavette et vis dans les arbres ;
 - b) rubans, chaînes, courroies ;
 - c) engrenages, pignons ;
 - d) arbres de moteur en saillie ;
 - e) limiteurs de vitesse type Watt.
- Il est fait exception pour les poulies de traction munies de protections selon 9.7, les volants de manœuvre, les tambours de frein et toutes pièces analogues rondes et lisses. Ces pièces doivent être peintes en jaune, au moins partiellement.
- 13.1.2 Une protection de l'équipement électrique contre tout contact direct doit être prévue dans les emplacements de machineries et de poulies, au moyen d'enveloppes assurant un degré de protection d'au moins IP 2X.

NF P82-212

- 4.2.10 Remplacement de la machine, de la poulie motrice, du tambour, du pignon selon 3.2.10
- 4.2.10.1 Remplacement de la machine, de la poulie motrice, du tambour ou du pignon nécessité par une augmentation ou diminution de la vitesse, de la charge nominale ou une modification de la masse de la cabine
- 4.2.10.2 Remplacement de la machine pour une raison autre que celles indiquées en 4.3.10.1, avec changement de modèle
- 4.2.10.3 Remplacement de la machine, de la poulie, du tambour ou du pignon pour une raison autre que celles indiquées en 4.2.10.1 et en 4.2.10.2
- 4.2.17 Changement du mode de contrôle du moteur de traction selon 3.2.17

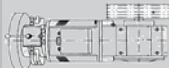


FICHE RELEVÉ MACHINE

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

N° de commande OCTÉ :		Référence relevé :	
Nom du client :		Délai souhaité :	
Contact :		Tél. :	
Commercial OCTÉ :		Fax :	

INFORMATIONS DE L'INSTALLATION

Machinerie :	☐ HAUTE ☐ BASSE	☐ COCHER SI MACHINERIE LATÉRALE
Charge utile :	kg	Sens machine :
Poids mort cabine :	kg	
Poids contrepoids :	kg -> 0%	
Vitesse cabine :	m/s	
Suspension :	:1	☐ horizontal gauche
Nb niveaux :		☐ vertical
Course :	m	☐ horizontal droit
Hauteur dernier niveau :	m	
Masse de compensation :	kg	Masse poulies de compensation : kg

ARMOIRE DE MANŒUVRE

Type armoire :	VF* : $f \geq 45$ Hz ☐ $f < 45$ Hz ☐	Tension frein :		VCC ☐ VCA ☐
	2 vitesses ☐			

*Indiquer si le variateur peut-être réglé à moins de 45 Hertz.

POULIE / TAMBOUR DE TRACTION

Ø poulie/tambour :	mm	Pas :	mm	Ø câbles de traction :	mm
Filetage tambour* :				Nb câble de traction :	
Longueur maxi tambour (si limité) :	mm			Angle d'enroulement :	

AUTRES POULIES

Nb poulies en courbure simple :		Ø moyen poulies renvois :	mm
Nb poulies en courbure inverse* :		Ø plus petite poulie :	mm

OPTIONS

☐ Codeur :	Nb points/tour :	Tension :	VCC
☐ Frein sur arbre lent pour survitesse montée (tension 205 VCC)		autre préciser :	VCC
☐ Arbre allongé :	Distance axe motoreducteur // axe poulie :		mm
	Distance axe motoreducteur // axe contrepalier :		mm

Document non contractuel, sous réserve de modifications - Reproduction interdite

Avertissement : Toute fiche incomplète ou erronée dégage notre responsabilité quant au matériel fourni

$d : \varnothing \text{ câbles}$

[illegible]

--

2

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

Article 1 – Application et opposabilité des conditions générales de ventes :

1.1 Les présentes conditions générales de vente (CGV) régissent toutes les ventes de produits effectuées par la société OCTÉ et prévalent sur tous documents du Client, et notamment sur toutes conditions générales d'achat.

1.2 Toute commande implique l'adhésion entière et sans réserve du Client aux CGV.

1.3 Les renseignements portés sur tout document d'OCTÉ, notamment les catalogues, supports électroniques, prospectus et documents publicitaires, ne sont donnés qu'à titre indicatif et peuvent être modifiés à tout moment et sans préavis. En particulier, OCTÉ se réserve le droit de modifier les caractéristiques techniques des produits.

1.4 Toute dérogation aux CGV consentie par un agent, un distributeur ou un salarié ne liera la société OCTÉ que si elle a été acceptée par écrit par la Direction d'OCTÉ.

1.5 Le fait pour OCTÉ de ne pas se prévaloir de l'une quelconque des conditions des CGV ne peut être interprété comme valant renonciation à se prévaloir ultérieurement de l'une quelconque desdites conditions.

Article 2 – Offres et devis

2.1 Nos offres sont valables pendant un délai de 30 jours à compter de leur transmission au Client pour les ventes en France et de 60 jours pour les ventes à l'étranger et dans les DOM TOM.

2.2 Les plans, documents et études remises au Client demeurent la propriété d'OCTÉ et ne peuvent être utilisés ou communiqués à des tiers sans l'accord formel et exprès d'OCTÉ. Ils doivent être restitués sans délai à OCTÉ si l'offre n'est pas acceptée par le Client.

2.3 Toute modification apportée à notre offre par le Client est susceptible de modifier le prix et le délai de livraison.

Article 3 – Commande – modification - annulation

3.1 Les commandes doivent être passées par écrit. Elles sont irrévocables dès réception d'un « Accusé de Réception » émanant d'OCTÉ et le Client ne peut plus dès lors, ni modifier ni annuler sa commande, sans l'accord écrit de la société OCTÉ qui communiquera les prix, délais et modalités de livraison de la commande modifiée. En cas d'annulation de la commande, OCTÉ pourra prétendre à une indemnité qui tiendra notamment compte de l'état d'avancement des études et de la fabrication du matériel.

3.2 Les reprises de produits ne peuvent être faites qu'à titre exceptionnel, après accord écrit d'OCTÉ, pour des produits à l'état neuf et en emballage d'origine livrés depuis moins de quinze (15) jours et uniquement en vue d'un échange de produits. Les produits sont retournés avec les références et dates de livraison. En l'absence d'un accord écrit à réception de produits retournés par un Client ne vaut pas acceptation par OCTÉ d'une reprise. Les commandes spéciales ne peuvent être ni échangées ni reprises.

3.3 Les caractéristiques techniques des produits standard OCTÉ sont données à titre d'information et figurent sur catalogue et sur le site www.octe.eu. La société OCTÉ se réserve le droit d'apporter à tout moment et sans préavis toute modification qu'elle juge utile à ses produits.

3.4 OCTÉ se réserve le droit de subordonner l'acceptation d'une commande à un paiement comptant, à la constitution de garanties ou à la communication de documents comptables permettant d'apprécier la solvabilité du Client.

Article 4 – Prix – Conditions de vente

4.1 Les produits OCTÉ sont vendus au tarif en vigueur au jour de la commande. Les prix sont exprimés en euros et s'entendent nets, sans emballage, hors transport et hors taxes. Ils sont majorés de frais d'enregistrement forfaitaires.

4.2 Les produits OCTÉ à destination de la France sont vendus « à l'usine » (EXW - Incoterms 2010) et à destination des DOM TOM et de l'étranger, franco transporteur (FCA - Incoterms 2010). Les obligations respectives des Parties en termes licences, autorisations, transport et livraison sont définies par les termes correspondants des INCOTERMS 2010, sauf stipulations contraires figurant dans les présentes CGV ou convenues par écrit entre OCTÉ et le Client.

Article 5 - Conditions de paiement

5.1 Nos factures sont payables par virement bancaire à Asnières-sur-Seine, à réception de facture ou, après accord de OCTÉ, à 30 jours fin de mois sans escompte. Aucune réclamation ou contestation n'autorise le Client à différer le paiement d'une facture.

5.2 Le défaut de paiement d'une facture à l'échéance donnera lieu, sans qu'il soit besoin de mise en demeure, au paiement de pénalités fixées à 3 fois le taux d'intérêt légal, ainsi qu'à une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement, qui pourra être majorée sur justification, si les frais de recouvrement exposés sont d'un montant supérieur. Ces pénalités seront exigibles de plein droit et seront d'office portées au débit du compte du Client. En outre, toutes autres sommes qui seraient dues par le Client deviendront immédiatement et de plein droit exigibles et la société OCTÉ sera en droit de suspendre ou d'annuler toutes les commandes en cours, sans préjudice de toute autre action ou recours.

5.3 En cas de détérioration du crédit du Client et/ou de non respect des modalités de paiement, OCTÉ pourra subordonner l'exécution des commandes à des garanties de paiement ou un règlement comptant.

Article 6 – Clause de réserve de propriété

6.1 LE TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ DES PRODUITS OCTÉ N'INTERVIENT QU'APRES COMPLET PAIEMENT DU PRIX PAR LE CLIENT, EN PRINCIPAL ET ACCESSOIRES, MÊME EN CAS D'OCTROI DE DÉLAIS DE PAIEMENT. EN CAS DE DÉFAUT DE PAIEMENT PAR LE CLIENT DE TOUT OU PARTIE DU PRIX DE LA COMMANDE, LA SOCIÉTÉ OCTÉ SE RÉSERVE, JUSQU'AU COMPLET PAIEMENT, LE DROIT DE REPRENDRE POSSESSION DESDITS PRODUITS ; TOUT ACOMPTÉ VERSE PAR LE CLIENT OCTÉ RESTERA ACQUIS À LA SOCIÉTÉ OCTÉ À TITRE D'INDEMNISATION FORFAITAIRE, SANS PRÉJUDICE DU DROIT DE RÉSOLUTION DES VENTES EN COURS ET DE TOUTES AUTRES ACTIONS. TOUTE CLAUSE CONTRAIRE, FIGURANT NOTAMMENT DANS DES CONDITIONS GÉNÉRALES D'ACHAT, EST REPUTÉE NON ÉCRITE.

6.2 Les dispositions de la présente clause ne font pas obstacle au transfert au Client, dès la livraison, des risques attachés aux produits.

6.3 Tant que le prix n'aura pas été intégralement payé, le Client devra individualiser les produits livrés et ne pas les transformer ni les revendre. À défaut, OCTÉ pourra exiger le remboursement des produits et/ou reprendre ceux encore en stock, sans préjudice de toute action en paiement et/ou en indemnisation.

6.4 En cas de saisie-arrêt ou de toute autre intervention d'un tiers, le Client en informera sans délai la société OCTÉ afin de lui permettre de s'y opposer et de préserver ses droits.

Article 7 – Livraison – Transfert des risques

7.1 Pour la livraison de produits à destination de la France (EXW - Incoterms 2010), il appartient au Client de souscrire un contrat de transport et d'assurance et de prendre livraison des produits à l'usine OCTÉ ou tout autre lieu convenu, dans un délai de 10 (dix) jours ouvrés suivant réception de l'avis de mise à disposition. À compter de la livraison ou, si le Client n'a pas pris livraison dans le délai imparti, à l'expiration de ce délai, le Client supporte tous les risques de perte ou de dommages. Si le Client n'a pas pris livraison dans le délai imparti, OCTÉ sera en droit de disposer librement des produits et/ou de répercuter au Client les frais de manutention et de magasinage pour un montant au moins égal à 1% du montant total de la commande concernée par semaine de retard, sans préjudice de toute autre indemnisation que justifierait le retard.

7.2 Pour la livraison de produits à destination des DOM TOM ou de l'étranger (FCA - Incoterms 2010), il appartient au Client (i) d'obtenir à ses risques et frais toute licence d'importation (ii) d'accomplir les formalités douanières requises et (iii) de conclure un contrat de transport et un contrat d'assurance des produits et (iv) de prendre livraison, au lieu convenu, par le transporteur ou de toute personne désignée par le Client, des produits chargés sur le moyen de transport fourni. Si le Client n'a pas pris livraison dans le délai imparti, OCTÉ sera en droit de disposer librement des produits et/ou de répercuter au Client les frais de manutention et de magasinage pour un montant au moins égal à 1% du montant total de la commande concernée par semaine de retard, sans préjudice de toute autre indemnisation que justifierait le retard.

7.3 Les délais de livraison sont donnés par OCTÉ à titre indicatif. Les dépassements de ces délais ne peuvent donner lieu ni à dommages-intérêts ni à retenue de paiement ou motiver l'annulation de la commande et/ou des autres commandes en cours.

Article 8 – Réclamations pour vices apparents ou non conformité

8.1 Les réclamations pour vice apparent ou non-conformité du produit livré doivent être formulées par le Client par lettre recommandée AR dans un délai de huit (8) jours francs à compter de la livraison des produits à destination de la France et dans un délai de dix (10) jours francs à compter de la livraison des produits à destination des DOM TOM et de l'étranger.

8.2 Il appartient au Client de fournir toute justification quant à la réalité des vices ou anomalies constatés. Il devra laisser à la société OCTÉ toute facilité pour procéder à la constatation de ces vices et pour y porter remède. Il s'abstiendra d'intervenir lui-même ou de faire intervenir un tiers à cette fin. Aucun retour de produits ne pourra être effectué par le Client sans l'autorisation écrite de OCTÉ.

8.3 Le retour des produits défectueux ou non conformes s'effectue aux frais et risques du Client. Si la réclamation est justifiée, la société OCTÉ procède au remboursement des frais de retour et à la livraison des produits de remplacement à ses frais, EXW pour des produits à destination de la France et FCA pour des produits à destination des DOM TOM ou de l'étranger.

8.4 En cas de vice apparent ou de non conformité des produits livrés dûment constaté par la société OCTÉ dans les conditions ci-dessus rappelés, le Client pourra obtenir le remplacement gratuit des produits, à l'exclusion de toute annulation de commande, d'indemnité ou de dommages et intérêts.

8.5 Les réclamations ne suspendent pas le paiement par le Client des produits concernés.

Article 9 – Garantie

9.1 Les produits de la société OCTÉ sont garantis contre tout défaut de matière ou de fabrication pendant une durée de 1 an à compter de la date de facture. Pour certains produits, OCTÉ peut consentir au Client une garantie complémentaire de 24 ou 36 mois. Les interventions au titre de la garantie et notamment le remplacement, la réparation ou la modification des produits ne sauraient avoir pour effet de prolonger la durée de celle-ci.

9.2 Au titre de la garantie, la seule obligation incombant à la société OCTÉ sera le remplacement ou la réparation du produit ou de l'élément reconnu défectueux par ses services. La garantie ne peut donner lieu, en aucun cas, au versement d'une quelconque indemnité ou remboursement.

9.3. Le retour des produits défectueux s'effectue aux frais et risques du Client. Si la réclamation est justifiée, la société OCTÉ rembourse au Client, sur justificatifs, les frais de retour des Produits et de livraison des produits de remplacement, ces derniers étant livrés EXW (Incoterms 2010) à destination de la France et FCA (Incoterms 2010) pour des produits à destination des DOM TOM ou de l'étranger.

9.4 La garantie ne peut être mise en jeu qu'à condition que le Client ait informé OCTÉ du défaut dont est affecté le produit dans un délai de 20 jours à compter de la découverte du défaut, à charge pour le Client d'en prouver la date. La garantie ne joue que pour les vices cachés qui rendent le produit impropre à son usage et sont insusceptibles d'être décelés avant utilisation. Sont exclus de la garantie et ne peuvent engager la responsabilité d'OCTÉ, les vices apparents, les défauts et détériorations provoqués par l'usure normale des produits ou par une cause extérieure, par la négligence du Client ou son défaut de surveillance ou par une utilisation du Produit non conforme à sa destination, sa fonction, ses caractéristiques techniques et/ou aux instructions d'OCTÉ, ou par un défaut d'entretien ou encore par une installation non conforme, une modification ou une réparation du produit effectuée par le Client. Les produits modifiés, réparés ou ouverts sans l'accord d'OCTÉ sont exclus de la garantie. Les produits spécifiques (hors catalogue) sont exclus de la présente garantie et font l'objet d'un accord particulier entre le Client et la société OCTÉ.

9.5 La responsabilité de la société OCTÉ du fait de produits défectueux exclut toute réparation pour les dommages causés aux biens à usage professionnel.

Article 10 – Force Majeure

La société OCTÉ est libérée de ses obligations contractuelles pour tous les cas de force majeure. Seront notamment considérés comme cas de force majeure ou cas fortuits, les grèves du personnel de la Société ou de ses transporteurs habituels, l'inondation, l'incendie, la tempête, l'épidémie, l'arrêt de la production par une panne fortuite, l'interruption de la fourniture d'énergie ou de matières premières, l'interruption des moyens de transports.

Article 11 – Clause résolutoire

En cas d'inexécution des obligations du Client, notamment du défaut de paiement de tout ou partie du prix à l'échéance convenue, la commande concernée et toutes les autres commandes en cours d'exécution pourront être résolues de plein droit à l'initiative de la société OCTÉ, quarante huit heures après l'envoi, par lettre recommandée, d'une mise en demeure restée infructueuse et le Client procèdera sans délai à la restitution des produits concernés.

Article 12 – Propriété industrielle/ confidentialité

12.1 Toutes les informations communiquées par la société OCTÉ à un Client, notamment les données commerciales, prototypes, échantillons, études, documents de quelque nature que ce soit et sur quelque support que ce soit, restent la propriété de la société OCTÉ.

12.2 Le Client s'engage à ne divulguer aucune de ces informations et à les restituer à la société OCTÉ sur simple demande écrite.

Article 13 – Droit applicable – Tribunal compétent – Election de domicile

Les CGV sont soumises au droit français et à titre supplétif, par la convention de Vienne sur la vente internationale des marchandises. Tout différend découlant des CGV ou en relation avec celles-ci sera soumis au Tribunaux de Chartres, France, ce qui est expressément accepté par le Client.

